

Raisonnance

Le cahier de réflexion des maires francophones

Mars 2021



LA CITÉ BLEUE

RÉUNIR
LES DESTINS,
RESPECTER
LES DIVERSITÉS

AIMF



Sommaire

Questions & réflexions

- 4 **Pour un nouveau paradigme du développement humain, le génie des villes est de toujours savoir se réinventer** par Lionel Prigent
- 8 **La diplomatie des villes au service de la cohésion économique, sociale et territoriale**
par Lorenzo Kihlgren Grandi
- 12 **Faire territoire dans le monde anthropocène : une révolution prospective**
par Stéphane Cordobes

Entretiens

- 16 **Créer un nouveau récit pour les villes : des instruments pour servir le projet de territoire** par Corinne Lepage
- 20 **Création d'une aire géographique de solidarité territoriale avec les différentes responsabilités : le principe de subsidiarité** par Xavier Mouzoun
- 24 **L'épuisement du discours d'attractivité à partir des classes créatives**
par Cyrine Ben Romdhane Ep Ben Mlouka, Lorenzo Kihlgren Grandi et Lionel Prigent

Solutions

- 28 **Intercommunalité, complémentarité et vivre ensemble** par Taïeb Baccouche
- 31 **La ville a-t-elle une ambition propre ?**
par Mahamadé Savadogo
- 34 **L'accueil inconditionnel des personnes en villes**
par Damien Carême
- 37 **Milano Città Mondo, un projet qui cultive une culture de la différence** par Bianca Aravecchia
- 39 **BRUDED : Une ressource fabuleuse pour les élus qui veulent éviter la solitude et conduire des projets innovants, durables et participatifs** par Annie Bras-Denis
- 42 **Réinventer la cité par l'apprentissage et la transmission de savoirs localement pertinents** par Yanick Kemayou
- 44 **Ne cherchez pas à inventer la roue. Votre solution existe très probablement déjà !** par Simina Lazar

Édito

Par Anne Hidalgo, Maire de Paris

La « cité bleue », un engagement pour le vivre-ensemble, le développement et la paix

La terre est bleue comme une orange écrivait le poète Paul Éluard. Bleue comme l'eau des océans et des mers parcourus par les navigateurs qui cherchent leur route en fonction des vents et des courants. Le concept de la « cité bleue » poursuit la même ambition : ouvrir une voie nouvelle dans l'immensité des possibles, plutôt que de reproduire des pratiques dépassées qui mettent en concurrence les territoires plutôt que de les inviter à coopérer.

La « cité bleue » n'est pas encore réalité. Mais elle est une magnifique promesse. Celle d'une ville innovante qui met en œuvre des solutions efficaces pour répondre aux attentes de ses habitants. Son avènement passe par un renouvellement à la fois des gouvernances, des identités et des organisations des territoires. Notre nouveau numéro de Raisonnement ne dresse pas le portrait-robot de la « cité bleue », mais il en dessine la silhouette, en précise les contours et invite le lecteur à participer à la réflexion et à trouver, lui aussi, des solutions.

Pour devenir une « cité bleue », trois échelles sont nécessaires : une dimension internationale qui doit s'appuyer sur une diplomatie des villes ; une dimension nationale qui doit conduire à renouveler les relations avec les États pour organiser les services, les réseaux et les solidarités ; une dimension locale enfin. Cette dimension est peut-être la plus essentielle, car c'est au plus près des besoins et des attentes des citoyennes et des citoyens, grâce à leur inventivité et à leur énergie, avec la force de leur engagement, que nous pourrons faire face

aux tensions qui ne cessent de se renforcer dans le monde.

Les défis sont nombreux et de nombreuses questions émergent. Comment permettre aux villes de trouver des solutions ensemble, sans pour autant gommer les spécificités de chacun ? Comment explorer des possibilités d'innovation qui réduisent les concurrences et renforcent les coopérations ? Comment redonner toute sa force à la démocratie à l'heure des crises et du dangereux retour à la loi du plus fort ?

Les réponses esquissées dans les pages qui suivent apportent des enseignements éclai-

rant. La concurrence réduit la possibilité pour un territoire d'exprimer sa singularité alors même que la coopération permet d'entendre la voix de chacun. Qui plus est, l'ouverture,

le respect et le multilatéralisme renforcent la confiance.

Remettre au centre des enjeux notre cadre de vie, comprendre que la force d'un territoire se mesure à la solidité de son maillon le plus faible, intégrer la responsabilité sociale et environnementale sont des objectifs indispensables pour continuer la transformation de nos villes. C'est l'enjeu de la « cité bleue » : remobiliser des populations éloignées de la vie citoyenne en créant des réseaux d'entraides et en renforçant ses capacités d'accueil, de transmission et d'attractivité. Pour relever ce défi, l'imagination, la confiance et la constance seront nécessaires, tout comme l'engagement collectif... C'est tout le rôle que peut jouer un réseau comme l'AIMF.

“
Ouvrir une voie
nouvelle dans l'immensité
des possibles.



Questions & réflexions

Par Lionel Prigent

**Pour un nouveau paradigme
du développement humain,
le génie des villes est de toujours
savoir se réinventer**



L'AUTEUR LIONEL PRIGENT

est Professeur des universités à l'Institut de Géoarchitecture de Brest où il enseigne l'économie et l'urbanisme. Il étudie les politiques publiques et leurs transformations, particulièrement sur les territoires urbains.

DES MOTS, DES PARADIGMES, DES RÉCITS POUR COMPRENDRE

Une crise ! Le mot semble devenu si présent et récurrent aujourd'hui qu'il a gagné en banalité ce qu'il a perdu en émotion. Une crise chasse l'autre. Conflits militaires, chocs économiques, éruptions sociales, catastrophes écologiques et humanitaires, pandémies. Une telle accumulation prend des allures d'apocalypse : sinon la fin du monde, déjà le début de la fin¹. À force, le trouble déborde la vie ordinaire pour atteindre les enjeux collectifs et la politique². Devant les chaos provoqués, il ne suffit plus de faire résilience, il faut comprendre, expliquer, mettre en récit : « puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être l'organisateur », lançait fièrement Jean Cocteau³.

Et c'est le lot de l'humanité de raconter des histoires qui offrent des clés d'analyse et de compréhension du monde. Certaines ont fait appel à la foi, puis de plus en plus, d'autres ont mobilisé la raison et l'expérimentation. De grands paradigmes explicatifs, religieux puis scientifiques et politiques, sont ainsi nés. Indispensables à l'entendement humain, pour exprimer la spécificité de nos existences et lui donner sens⁴, ils sont à la fois les outils de la pensée et leur prolongement dans le langage.

Ils n'ont pas seulement mis en forme notre regard sur le monde, ils ont aussi forgé les sociétés humaines et leurs institutions⁵, dans une grande diversité culturelle où cependant des tendances communes se dessinent. La magie a cédé le pas aux expériences et aux observations, la violence a laissé place au droit, la résignation a mué en volonté de maîtrise.

L'ÉCONOMIE ET L'URBANISME : THÉORIES ET ACTIONS

L'économie et l'urbanisme, deux disciplines constituées à la fin du XIX^e siècle, portent le sceau de ces évolutions par leur démarche de praxis : observer et comprendre, prescrire et modeler. Et les villes, dont la croissance fulgurante est apparue en même temps que la révolution industrielle ont été les lieux d'exercice privilégiés de ces deux disciplines. Productives, nourricières, ludiques, les villes ont été au cœur de toutes les politiques économiques, reliant en permanence le local et le global. Mais elles ont aussi dû organiser les installations humaines dans l'espace, permettant de faire circuler les flux et les personnes. Elles ont ainsi porté à la fois le développement économique et urbain. Elles ont aussi suivi les modes et les courants des idées. Ainsi, les activités industrielles ont-elles connu leur moment de gloire, soutenues par le paradigme keynésien et la théorie de la base du côté des économistes, par le fonctionnalisme et le zonage des activités du côté des urbanistes... L'accélération de la mondialisation a accru les spécialisations. Tandis que certaines régions

devenaient les ateliers du monde, d'autres connaissaient un reflux industriel et investissaient dans de nouvelles formes d'économie. Et ce changement, engagé depuis les années 1970, s'est traduit par de nouveaux paradigmes, dont nous connaissons les vocabulaires : mises en valeur, attractivité, talents, concurrence... Le modèle du marché et la figure de l'entrepreneur ont inspiré les thèses économiques et les politiques publiques, nationales comme locales

tandis que les projets urbains se sont imposés dans la fabrication de la ville pour en optimiser les ressources. Les territoires nationaux sont devenus des espaces atomisés composés d'acteurs économiques immobiles, les villes, mais néanmoins engagés dans une compétition pour attirer les meilleures ressources, restées mobiles.

LE PLAFOND DES LIMITES

Or, nous constatons chaque jour les limites de ces modèles schématiques qui encouragent à la rivalité. Les effets d'échelle et de métropolisation ont capté davantage de valeurs, attirant en quelques endroits les activités les mieux valorisées et les travailleurs pour exercer les métiers de service nécessaires. Mais cela a provoqué simultanément une inflation immobilière, des effets spéculatifs, enfin des difficultés grandissantes à maîtriser la gestion des flux nécessaires (de la circulation automobile à la ges-

tion des déchets, voire plus élémentaire encore à l'approvisionnement en eau). Dans le même temps, d'autres lieux déclinaient, perdaient emplois et ressources.

Et les inégalités se sont

accrues jusque dans les espaces de prospérité. Les stratégies d'attractivité ont mobilisé beaucoup d'énergie tandis que des services de proximité sont laissés en difficulté.

Alors que les États ont suivi les mêmes recettes de concurrence et de marché généralisées, les modèles de croissance actuels, engagés depuis le XIX^e siècle, se sont heurtés au plafond des limites : limites des énergies fossiles et plus

“
La magie a cédé le pas aux expériences et aux observations, la violence a laissé place au droit, la résignation a mué en volonté de maîtrise.

¹Castel, P.-H. *Le mal qui vient*. Paris : Les éditions du Cerf, 2018.

²Faëssel, M., Worms, F., Lepâtre, S. & Padis, M.-O. *La catastrophe est-elle une politique ?* Esprit 2011, 54-70 (2012).

³Cocteau, J., *Les mariés de la Tour Eiffel*, Paris : Folio, 1977 (1923).

⁴Camus A., *Le mythe de Sisyphe...*

⁵Passet, R. *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*. Arles : Thésaurus / Actes Sud, 2012.

largement des ressources naturelles pour satisfaire les besoins humains, limite de la biodiversité et de l'occupation humaine qui fragilise de plus en plus la biosphère, limite de la consommation qui encourage à acheter de plus en plus d'artefacts, limite de l'accumulation et de la densité, dans les villes, limite enfin du temps disponible face à des choix de plus en plus ouverts mais aussi de plus en plus exclusifs⁶. La pandémie de coronavirus est une alerte supplémentaire, peut-être la plus grave, sur l'instabilité croissante. Les bouleversements entraînent dans un même mouvement d'une part une globalisation du monde si certaine que les mêmes virus et les mêmes entreprises peuvent conquérir la planète en quelques semaines et d'autre part un repli qui se traduit par une réduction de la liberté de mouvement, la raréfaction des ressources et une flambée des querelles identitaires alors que les promesses de progrès n'ont pas été tenues⁷.

PRÉPARER L'ESPÉRANCE

La crainte de la catastrophe imminente est affaire de représentation individuelle et collective⁸ et son impact est considérable. Elle fait une vie amère, chargée du poison du ressentiment, nous prévient la philosophe Cynthia Fleury⁹. Elle rétrécit l'horizon autour du monde dans lequel nous vivons et qui serait le seul possible. Il faut prendre la mesure d'un tel renoncement au progrès : décider que « nous devons seulement

préserver le monde implique que nous avons déjà renoncé à l'édifier¹⁰.

En ces temps de tourments, pour libérer des peurs et préparer les nouveaux défis collectifs, nos outils intellectuels sont inadaptés. Ils mobilisent les mots et les concepts d'hier pour décrire les situations inédites rencontrées aujourd'hui et demain. Il nous faut donc inventer un nouveau paradigme¹¹, retrouver la grâce de la page blanche qui ne l'est pas tout à fait. L'effort d'imagination et d'innovation est le prix à payer pour retrouver la capacité d'agir, la faculté de changer le monde, d'en réduire les injustices au lieu de se résigner à le gérer. Le politique l'emporterait alors sur la comptabilité.

UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE DES VILLES

Mais d'où peut jaillir l'étincelle ? Ces dernières décennies, les États-nations ont été malmenés. Aux signes de fragilité se sont ajoutées les difficultés d'adaptation et de renouvellement si bien que la matrice des politiques publiques a été transposée du monde de l'entreprise¹². Dans de nombreux pays, les effets de ce « new public management » viennent cependant d'être sévèrement jugés dans la crise sanitaire. L'effacement relatif des États ouvrent donc un moment privilégié pour les villes. Petites, moyennes et grandes, elles ne peuvent ni ne doivent se substituer aux échelles nationales indispensables. Mais elles peuvent cependant

mobiliser leurs habitants et préserver leurs ressources, organiser leurs coordinations et limiter leur concurrence, mettre en débat la nature et les formes des droits et des devoirs de leurs habitants, envisager leurs relations à leur environnement géographie et humain. Il y a quelques prudences à garder pour ne pas céder à de nouveaux réductionnismes qui rétrécissent la pensée. Pour que les villes puissent mobiliser leurs ressources et leurs habitants, elles doivent à la fois veiller aux interrelations et à la juste égalité d'accès à tous les services, mais aussi établir le climat de confiance qui permettra de favoriser l'innovation et les changements. L'engagement a donc une portée universelle. Non pas l'universalisme sévère mais celui d'Aimé Césaire, qui se voulait « riche de tout le particulier, de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers ». Les initiatives possibles sont innombrables, apportées par des entreprises, des collectifs d'habitants ou la collectivité. Leur ensemble est aussi vaste qu'un océan. Les cités bleues sont donc celles qui seront assez agiles pour pouvoir penser leur avenir, en rêver les implications et en prévoir les limites. Il faut donc établir des choix, comme un bateau suit un cap, et expliquer les principes qui les guident et leurs conséquences. L'histoire des villes a fait la preuve de leur plasticité. Le génie des villes est de toujours savoir se réinventer. ■



⁶ Rosa, H. *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris : La Découverte, 2014.

⁷ Appadurai, A. et al. *L'âge de la régression*. Paris : Premier Parallèle, 2017 ; Mishra, P. *L'âge de la colère. Une histoire du présent*. Paris : Zulma Essais, 2019.

⁸ Hartog, F. *Chronos. L'occident aux prises avec le temps*. Paris : Gallimard, 2020.

⁹ Fleury C., *Ci-gît l'amer, guérir du ressentiment*, Paris : Gallimard.

¹⁰ Fœssel, M. « *La raison de l'apocalypse* ». *Critique*2012, 666–676 (2012).

¹¹ Audier, S. *La cité écologique. Pour un éco-républicanisme*. Paris : La Découverte, 2020.

¹² Musso, P. *Le temps de l'État-Entreprise*. Berlusconi, Trump, Macron. Paris : Fayard, 2019.

DES PRINCIPES À L'ACTION, LES MAIRES ONT LES CLÉS DE L'AVENIR DE LEUR TERRITOIRE

Mettre en œuvre la cité bleue a pour ambition de redonner sens aux actions de développement des territoires, en dégageant des principes forts : l'aspiration à la solidarité, le respect de la biodiversité et de l'environnement, la mobilisation des ressources locales, le soutien aux expériences innovantes. Mais s'entendre sur les principes est insuffisant quand il faut changer le réel : la pertinence ne se vérifie que dans les actes. Et les maires et leurs équipes peuvent se saisir de clés pour préparer l'avenir de leurs territoires.

AGIR POUR L'INCLUSION DES POPULATIONS

Cet objectif implique que toute personne, dans la ville, puisse y trouver place, y montrer son utilité, s'y investir. Armatya Sen lie la qualité de l'existence à la mobilisation des capacités de chacun dans la société. Cela passe donc par la mise en œuvre de politiques publiques pour favoriser l'autonomie des personnes (par exemple pour le transport, l'accès aux services, l'approvisionnement). Cela passe aussi par l'élargissement de la place accordée aux habitants, pleinement considérés comme citoyens, c'est-à-dire des acteurs vivants et concernés, au lieu d'être réduits à la seule fonction de consommateurs. Pour les villes, cela implique sans doute d'instaurer des espaces d'écoute des citoyens, à rebours peut-être des politiques de marketing territorial, qui émettent beaucoup de messages mais qui ne prennent plus le temps d'écouter.

AGIR POUR ORGANISER LES CADRES DE VIE

Si les espaces urbains sont caractérisés par la densité, ils ne doivent pas négliger des creux, des espaces ouverts et libres. Une ville n'est pas seulement une accumulation d'espaces fonctionnels. Elle est aussi un lieu à vivre, pour se reposer, se distraire, respirer... L'urbanisme est donc une politique majeure pour organiser un cadre de vie capable de coordonner tous les temps du quotidien, tous les âges de la vie. Mais il lui faut organiser les échelles, favoriser la proximité des services et des aménités. La ville du quart d'heure illustre bien une telle attente. Il faut aussi envisager désormais la ville dans environnement pour maîtriser l'impact écologique, la consommation de ressources, d'énergie, la production de déchets, l'impact sur les espaces alentour... Cet enjeu est devenu majeur pour toutes les villes.

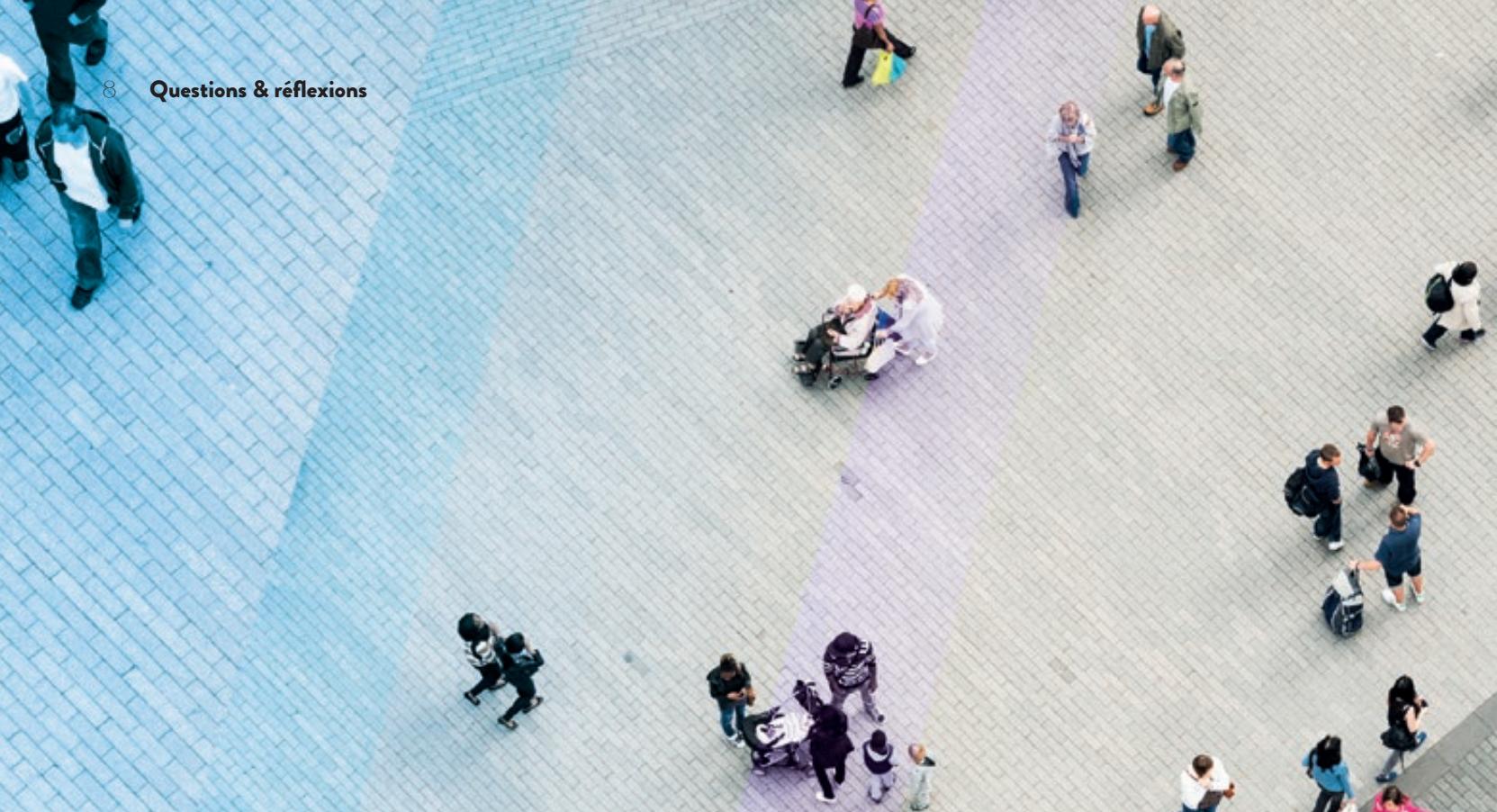
AGIR POUR ORGANISER UN CLIMAT FAVORABLE À LA CONFIANCE

L'accélération, la tension, la rareté, l'urgence aiguisent les rivalités. Dès lors que les relations reposent sur les rapports de force, le dialogue devient difficile. C'est pourquoi la démocratie peine à s'exprimer en sérénité dans un climat de méfiance, de haine et de colère. Il lui faut à l'inverse partager des valeurs communes qui rassemblent et bâtir une confiance entre les personnes et à l'égard des institutions. Un tel partage doit permettre de briser l'uniformité et de permettre l'expression de la pluralité des situations, des conditions, des opinions. Un tel climat est indispensable pour nourrir la capacité d'innovation pour ouvrir l'imagination nécessaire à l'invention de la cité bleue. Vivre ensemble est une expérimentation politique continue.

Si les attentes sont fortes, les leviers d'action existent. Ils dessinent une nouvelle figure du maire, qui dépasse le maire entrepreneur, préoccupé du seul développement économique et de l'attractivité pour envisager plus largement le maire du réel, des dynamiques des écosystèmes naturels et du développement humain.

« LE RÉEL QUELQUEFOIS
DÉSALTÈRE L'ESPÉRANCE.
C'EST POURQUOI, CONTRE TOUTE
ATTENTE, L'ESPÉRANCE SURVIT. »

René Char

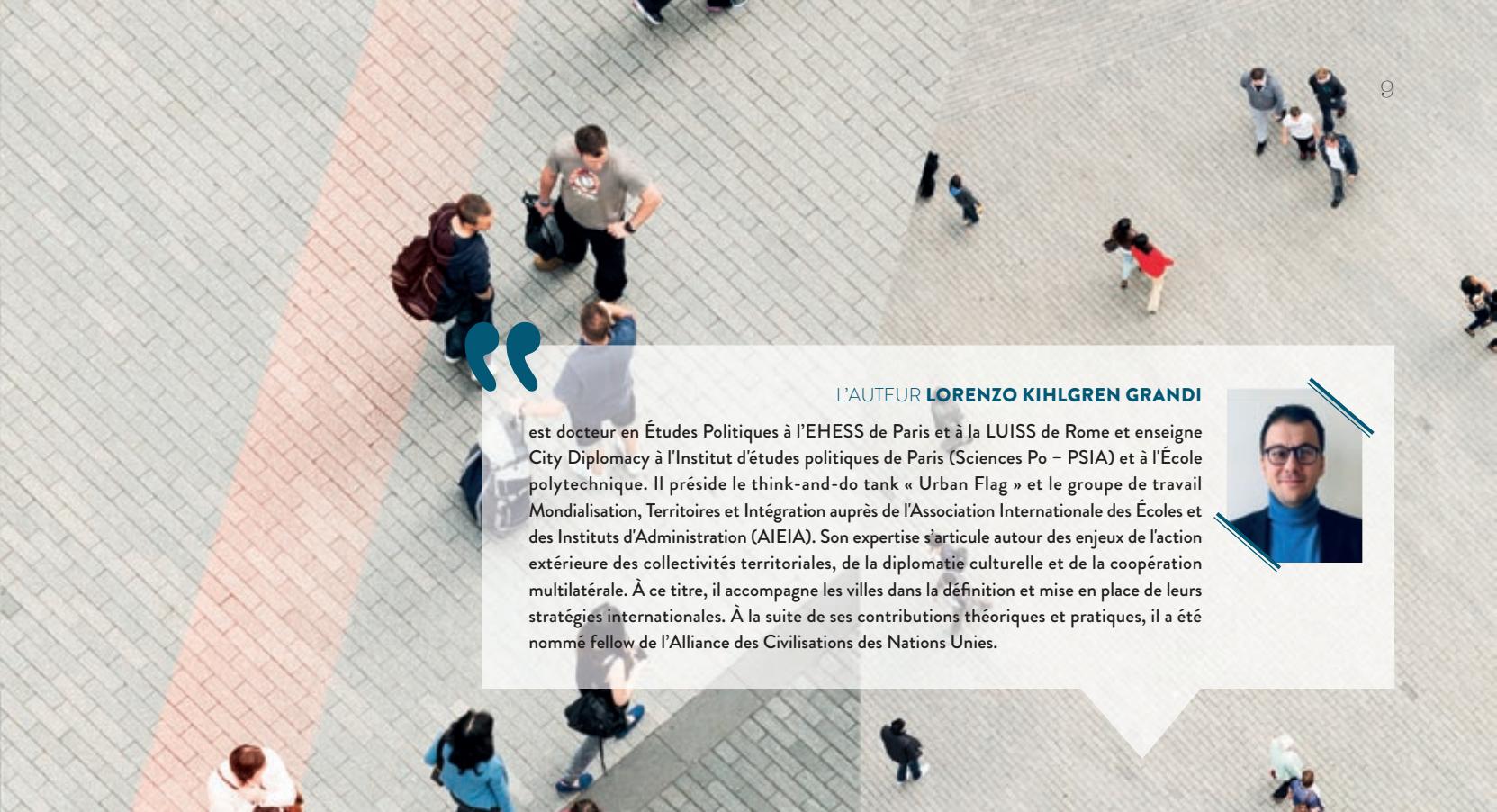


Questions & réflexions

De Lorenzo Kihlgren Grandi

La diplomatie des villes au service de la cohésion économique, sociale et territoriale

Au cours des dernières années le champ émergeant de l'action internationale des villes a affiché une forte et cohérente vocation progressiste, écologiste et multilatéraliste. Dans les nombreuses campagnes internationales de plaidoyer sur les grands défis partagés de notre époque, la voix de centaines de Maires du monde entier s'est élevée à l'unisson : vivre-ensemble face aux flux migratoires, transition écologique face au dérèglement climatique, centralité du citoyen face à la révolution numérique. Et pourtant, cela constituerait une erreur de considérer ces voix comme représentatives de l'urbanité à part entière. Si ces villes interprètent un sentiment de citoyenneté globale qui vise à générer des bienfaits durables pour toute la société humaine, il est utile de s'interroger sur les raisons qui portent la plus grande partie des villes dans chaque pays à ne pas s'engager directement dans ces mêmes combats, ni à échelle locale, ni internationale.



L'AUTEUR LORENZO KIHLGREN GRANDI

est docteur en Études Politiques à l'EHESS de Paris et à la LUISS de Rome et enseigne City Diplomacy à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po – PSIA) et à l'École polytechnique. Il préside le think-and-do tank « Urban Flag » et le groupe de travail Mondialisation, Territoires et Intégration auprès de l'Association Internationale des Écoles et des Instituts d'Administration (AIEIA). Son expertise s'articule autour des enjeux de l'action extérieure des collectivités territoriales, de la diplomatie culturelle et de la coopération multilatérale. À ce titre, il accompagne les villes dans la définition et mise en place de leurs stratégies internationales. À la suite de ses contributions théoriques et pratiques, il a été nommé fellow de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies.



QUAND L'INTERNATIONAL POLARISE LES VILLES

Un regard attentionné montre que ce qui se présente aujourd'hui comme la voix internationale des villes ne trouve essentiellement son origine qu'au sein des centres urbains les plus dynamiques, peuplés et gouvernés par des partis progressistes. Il s'agit le plus souvent des villes-mondes de grande taille, pour lesquelles l'action extérieure fait partie intégrante d'une politique de développement, notamment à travers l'échange de bonnes pratiques avec d'autres villes et l'attraction de capitaux, talents, sociétés, et touristes étrangers. Elle est bien cette dynamique commune qui permet à ces villes, malgré des parcours de développement parfois très différents, de s'affirmer sur la scène mondiale comme des acteurs fortement alignés. Leur convergence sur une grande variété des combats communs a favorisé la création de coalitions capables d'en multiplier l'impact. Parmi les exemples les plus célèbres on retrouve le C40, réseau international à travers lequel 96 grandes villes, correspondantes au 25 % du PIB mondial, renforcent leur collaboration et plaidoyer en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

À l'exact opposé du spectre politique de cette diplomatie des (grandes) villes, on retrouve la dialectique souverainiste et climatosceptique des partisans de « mon pays d'abord ». Si ce courant n'est majoritaire que dans une poignée de pays, elle bénéficie d'un soutien important au sein de nombreux autres et arrive souvent à influencer la politique étrangère. Pourtant, lire les relations internationales dans une perspective d'affrontement entre l'ouverture des villes et le repli sur soi des États risque de

cacher une réalité bien plus complexe. D'où viennent les votes pour les partis souverainistes et populistes ? Suite aux mouvements d'urbanisation qui ont porté la majorité de la population humaine à résider dans les villes, le monde rural ne peut pas déterminer tout seul les succès électoraux de ces partis, ni l'ampleur des récents épisodes de protestation et de rage populaire autour du monde, à commencer par le mouvement des gilets jaunes en France. Il s'agit donc forcément d'un phénomène avec une composante urbaine non négligeable, que les données électorales nationales montrent se concentrer dans les villes moyennes et petites les moins performantes, voir en déclin démographique et économique.



Lire les relations internationales dans une perspective d'affrontement entre l'ouverture des villes et le repli sur soi des États risque de cacher une réalité bien plus complexe.

et financiers nécessaires à mettre en place des actions aussi innovantes que complexes et coûteuses. Si cette explication maintient sa validité, elle se révèle pourtant partielle. Toute analyse de la politique à l'échelle urbaine doit prendre en considération la diffusion et la solidité de ces courants locaux qui négligent, voire opposent, le positionnement de leurs territoires dans les grands combats mondiaux.

REBÂTIR LE LIEN ENTRE LOCAL ET MONDIAL

Paradoxalement, ces perceptions opposées entre villes dynamiques et villes marginalisées s'avèrent étroitement liées, car elles puissent aux deux extrêmes d'un spectre socio-économique généré par la mondialisation économique telle qu'elle s'est affirmée au cours des dernières

décennies. Ainsi, un regard attentif permettra de comprendre que ces deux polarisations politiques partagent la même origine, produisent des effets similaires, et peuvent donc être adressées et mises en cohérence avec une stratégie unique.

Au sein de l'espace urbain francophone, comme partout dans le monde, la dimension internationale a en effet émergé comme un élément doublement polarisant, et ce, même à l'intérieur des villes-mondes. D'un côté, la mondialisation économique a montré toute sa capacité de renforcer l'essor, aussi bien que le déclin d'une ville. Bien souvent, plus elle permet à une ville de rayonner grâce à son intégration dans les réseaux et projets internationaux formels et informels à travers lesquels circulent idées, capitaux, entreprises et personnes, plus cela tend à drainer les ressources des centres urbains voisins isolés et moins performants, qui voient ainsi leurs indicateurs socio-économiques s'effondrer ultérieurement. Ainsi, ce rapport fortement inégal à l'international peut nourrir des inégalités territoriales et sociales bien évidentes aux yeux des électeurs des partis populistes et souverainistes dans les villes en déclin.

Parallèlement, les économies urbaines, y compris celles des villes les plus dynamiques, intègrent en elles-mêmes une polarisation socio-économique croissante entre une élite de professionnels, la classe créative décrite par Richard Florida, et une grande partie des travailleurs les moins spécialisés. Dans de nombreuses villes du monde entier le travail quotidien de ces derniers n'est d'ailleurs pas en mesure de couvrir les besoins élémentaires d'une famille, dans une spirale vers une inégalité toujours plus marquée.

L'ampleur que ces deux dimensions d'inégalité prennent aujourd'hui dans des nombreux pays,

appelle à repenser la stratégie politique pour les aborder. La diplomatie des villes dispose en elle-même d'un grand potentiel pour contribuer à cette tâche difficile. La coopération multilatérale entre villes, dans sa composante d'échange de bonnes pratiques et d'introduction d'innovations techniques et administratives, a tout d'abord montré la capacité d'im-pacter positivement les villes qui la saisissent, y compris dans les domaines de l'égalité et du vivre-ensemble. Tel est notamment l'objectif principal de la Commission permanente AIMF pour le vivre ensemble, de l'Observatoire International des Maires sur le Vivre Ensemble, du réseau Cities Alliance, ainsi que de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

À cela s'ajoutent des initiatives internationales, tels que le réseau Cittaslow et une partie importante des projets financés par le programme européen Urbact, qui s'adressent spécifiquement

aux villes de taille plus modeste, avec l'objectif de leur permettre de combattre tout marginalisation et de profiter des connaissances et des ressources générées par les contacts avec leurs pairs au-delà des frontières. Bien que cette action internationale des villes petites et moyennes représente aujourd'hui plus l'exception que la règle, il est vraisemblable que la prise de conscience de son impact concret en facilite la diffusion dans les temps à venir.

À côté de cela, la diplomatie des villes se présente comme un outil fondamental pour compléter les processus de rationalisation et de cohésion territoriale déployés dans de nombreux pays de la francophonie et du monde. Si l'évolution de la loi dans ces pays attribue des compétences d'action internationale aux intercommunalités, la définition et la mise en pratique de véritables stratégies diplomatiques communes s'est souvent avérée limitée. Au-delà d'obstacles réglementaires et bureaucratiques qui méritent d'être adressés sur le plan natio-

nal, c'est tout d'abord la volonté politique des élus locaux de développer de véritables plate-formes pour le positionnement international de l'intercommunalité qui a fait défaut. Une telle stratégie ne peut d'ailleurs que reposer sur l'engagement en faveur d'un partage d'outils, ressources et compétences afin de multiplier le rayonnement et les avantages compétitifs d'un territoire riche en diversité.

Ainsi, en construisant une véritable cabine de régie d'action internationale, chaque composante de l'intercommunalité pourra profiter des opportunités offertes par l'ouverture à l'international et faire face de manière plus efficace aux défis transnationaux de notre époque.

LE RÔLE DU MAIRE DANS LA CONSTRUCTION D'UNE VÉRITABLE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Pour que cette approche se concrétise à la hauteur de son potentiel, le rôle du Maire, en tant que catalyseur d'engagement des résidents et des acteurs locaux, se révélera fondamental. Les Maires se doivent de promouvoir un débat public à échelle intercommunale inspiré par les logiques de la co-création et de la co-responsa-

La diplomatie des villes se présente comme un outil fondamental pour compléter les processus de rationalisation et de cohésion territoriale déployés dans de nombreux pays de la francophonie et du monde.



bilité. Ce débat ne pourra que se baser sur un diagnostic des liens internationaux présents et sur une analyse critique du potentiel d'un dépassement des pratiques concurrentielles entre villes du même territoire en faveur d'une approche concertée. Deuxièmement, il sera essentiel de creuser et de prendre en compte les raisons à la base de la forte désillusion qui conduit une partie importante des résidents à s'opposer à toute ouverture internationale. Ces deux étapes permettront d'identifier une stratégie à échelle intercommunale qui, en puissant tant aux spécificités des territoires qu'aux outils de la diplomatie des villes, permettra d'appréhender les relations internationales comme un atout fondamental pour les regroupements territoriaux, dans le but de construire une véritable prospérité partagée.

Dans le monde des relations internationales, différents acteurs manifestent un intérêt majeur pour ces coopérations territoriales renforcées. Cela s'observe notamment auprès d'organisations telles qu'ONU Habitat et l'Union européenne, mais également au sein des piliers de la diplomatie des villes. Les réseaux regroupant les villes déjà engagées à l'international, tels que l'AIMF, le CGLU ou le C40, encouragent

toujours plus leurs membres à une réflexion conjointe sur la cohésion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières administratives.

Il s'agit certainement d'un processus qui demandera aux Maires et à leurs administrations des efforts considérables de planification et de négociation politique et financière à échelle infra et interinstitutionnelle. Cela permettra à l'ensemble du territoire de se projeter à l'international de manière cohérente tout en faisant de sa diversité un atout, générant ainsi une identité du territoire qui s'ajoute à celle de la ville.

La pandémie a illustré à quel point les territoires sont profondément interconnectés, tant au niveau local qu'international, et que le partage des ressources et connaissances représente un atout fondamental même face aux crises inattendues. Dans le monde d'après, la création d'un lien fort entre coopération intercommunale et internationale sera un instrument clé pour permettre aux sociétés et aux économies

urbaines de devenir plus justes, harmonieuses et résilientes. ■

“

Toute analyse de la politique à l'échelle urbaine doit prendre en considération la diffusion et la solidité de ces courants locaux qui négligent, voire opposent, le positionnement de leurs territoires dans les grands combats mondiaux.



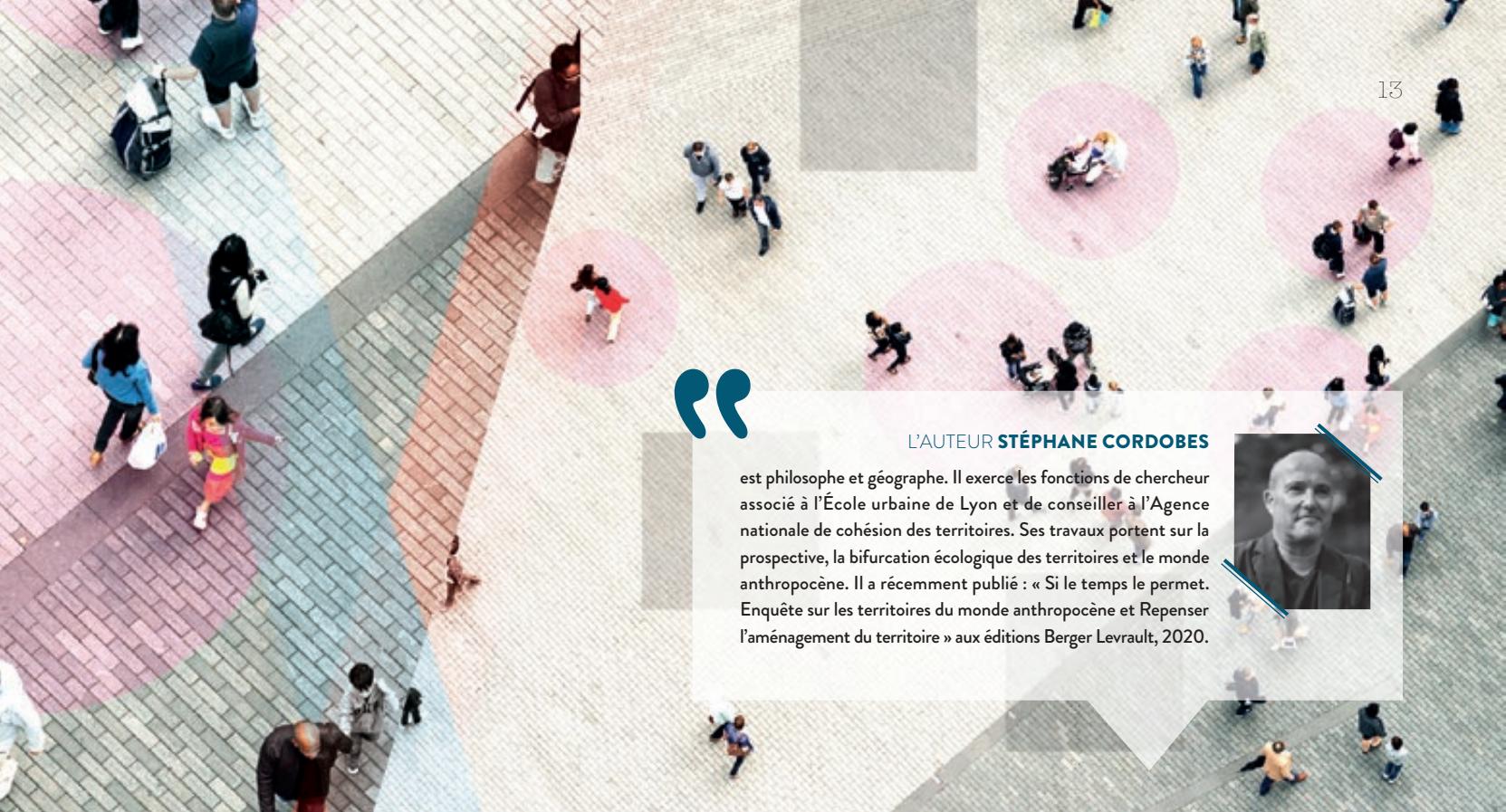


Questions & réflexions

De Stéphane Cordobes

Faire territoire dans le monde anthropocène : une révolution prospective

A-t-on le temps de se préoccuper du futur quand le présent est hanté par les crises et que la gestion de l'urgence s'impose aux considérations de plus long terme ? Les dangers sanitaires, sécuritaires, économiques, sociaux, climatiques, environnementaux, démocratiques qui s'enchaînent et qui bouleversent les villes et territoires constituent-ils des raisons suffisantes pour renoncer à anticiper le monde d'après ? Ne faut-il pas au contraire voir dans l'incertitude, la confusion et les menaces qui imprègnent nos époque et société, entendre dans l'appel à la responsabilité des acteurs « locaux », des incitations à réfléchir coûte que coûte aux enjeux qui engagent notre futur et à redoubler d'énergie pour faire œuvre de prospective ?



L'AUTEUR STÉPHANE CORDOBES

est philosophe et géographe. Il exerce les fonctions de chercheur associé à l'École urbaine de Lyon et de conseiller à l'Agence nationale de cohésion des territoires. Ses travaux portent sur la prospective, la bifurcation écologique des territoires et le monde anthropocène. Il a récemment publié : « Si le temps le permet. Enquête sur les territoires du monde anthropocène et Repenser l'aménagement du territoire » aux éditions Berger Levraud, 2020.



LA NOTION DE « CRISES », ÉVÉNEMENTS PONCTUELS OU MANIFESTATIONS DE LA BIFURCATION GLOBALE ?

Répondre de manière argumentée à cette question oblige à réfléchir à la nature même de ce que nous nommons, par commodité, « crises ». Peut-on encore considérer celles-ci comme des événements ponctuels qui finiront par passer et espérer que les mesures de redressement, de sécurisation, de transition permettront de revenir à la normale, de retrouver la vie d'avant ? Nous faisons au contraire l'hypothèse que ces crises sont moins des événements isolés que les manifestations de la bifurcation globale qui se précipite et qui nous oblige sans tarder à repenser nos manières d'habiter la terre, de vivre dans nos territoires.

Les récits de l'effondrement illustrent ce qui pourrait nous arriver de pire : poursuivre l'empiètement humain sur les espaces sauvages, c'est alors l'assurance d'altérer plus encore la biodiversité et d'assister à l'émergence des zoonoses pandémiques dont la Covid-19 n'est qu'un exemple. Continuer l'extraction des sols et l'usage des énergies carbonées sans mesure, c'est là la garantie d'une hausse des températures, d'une déstabilisation profonde du climat planétaire et de la multiplication des phénomènes extrêmes, rendant nombre de nos espaces communs inhabitables. Confirmer que la liberté ne repose que sur l'abondance, la consommation, c'est alors le risque assuré de creuser encore les injustices et les mécontentements, d'aviver les tensions sociales, locales comme mondiales, entre les rares nantis et la multitude des laissés-pour-compte.

C'est parce que ce chaos n'est pas certain, mais que les signes actuels sont édifiants qu'il faut dès aujourd'hui commencer à imaginer les nouveaux modes d'existence et bâtir les prochaines conditions d'habitabilité de nos villes et territoires.

S'obnubiler à penser que le développement ne passe que par la croissance et l'insertion à tout prix dans la globalisation économique débridée, c'est ainsi continuer à ruiner la terre et à nous enferrer dans un système de dépendance et de consommation délétères.

On pourrait multiplier les descripteurs. C'est parce que ce chaos n'est pas certain, mais que les signes actuels sont édifiants qu'il faut dès aujourd'hui commencer à imaginer les nouveaux modes d'existence et bâtir les prochaines conditions d'habitabilité de nos villes et territoires.

LE BASCULEMENT DE LA PÉRIODE DE L'HOLOCÈNE À CELLE DE L'ANTHROPOCÈNE

Croire à ces signes et renoncer à l'explication de notre situation par des crises, c'est admettre peu ou prou l'hypothèse du changement global et de la nouvelle ère qui s'annonce. Nous sommes de fait entrés dans l'anthropocène par la géologie : les preuves s'accumulent qui confirment le basculement de la période de l'holocène à celle de l'anthropocène dans les années 1950, au moment de la grande accélération des processus d'extraction, de production et de consommation. À

partir de cette date, les activités humaines ont un impact suffisamment important pour modifier le cours naturel de la planète, cette « nature » que l'on a longtemps cru inépuisable et inaltérable en même temps qu'extérieure et à disposition de notre humanité. La globalisation et l'urbanisation généralisée ne sont que les formes ultimes de cette empreinte.

C'est pourtant dans ce nouveau monde, conscient d'une vulnérabilité accrue et fort d'une respon-

sabilité vis-à-vis de l'avenir de l'humanité et du vivant avec lequel nous cohabitons, qu'il va falloir apprendre à vivre autrement. Le travail à entreprendre de bifurcation culturelle et politique, économique, sociale et environnementale, en un mot « écologique », est colossal. Les enjeux qui s'imposent à nous de préservation des ressources, de sauvegarde de la biodiversité, d'immunité des socioécosystèmes que sont les villes et territoires, d'invention de nouveaux modèles de société qui garantissent à minima notre survie, au mieux l'établissement d'un monde meilleur pour la multitude des êtres qui le composent, sont éminemment politiques et prospectifs.

Ils engagent évidemment les États, les grandes entreprises et tous les acteurs globaux dont on n'ignore pas les difficultés qui sont les leurs pour opérer une mutation d'un système qu'ils ont érigé à leur profit. Mais ils convoquent également les territoires et leurs habitants parce que c'est probablement à cette échelle de vie et de cohabitation, où les attachements sont suffisamment forts, les liens sensibles, la réalité terrestre prégnante, que les mentalités et les comportements peuvent évoluer et les transformations écologiques rapidement s'opérer.

UN « FAIRE TERRITOIRE » RADICALEMENT DIFFÉRENT DE CE QUE NOUS MODERNES AVONS PROMU

Mais de quel territoire parlons-nous ? S'agit-il d'espaces artificiels et circonscrits par des frontières et des limites administratives, pilotés par des pouvoirs locaux et déconcentrés, au fonctionnement vertical et cloisonné, structurés par des équipements et contrôlés par des systèmes techniques et normatifs de plus en plus élaborés ? S'agit-il de territoires concentrés sur la compétitivité de leurs tissus économiques, leur attractivité et la valorisation de leurs dernières ressources, en particulier



environnementales, soucieux d'optimiser la part de leurs dépenses sociales et de santé, peuplés d'individus consommateurs plus que de citoyens ? Et enfin, peut-on parler de collectifs qui voient dans les dispositifs de transition un moyen de sauver et rendre durable à moindres frais et justice le modèle en place ?

Le portrait pourrait être complété par de nombreux traits et est évidemment caricatural : c'est pourtant une dystopie que l'on peut redouter parce qu'elle ne répondrait pas aux enjeux posés par le changement global et que certains pays semblent vouloir se maintenir dans une telle trajectoire sans espoir. Quelle utopie peut-on mobiliser pour servir de contre-modèle ? Sans doute faut-il commencer par poser que « faire territoire » dans l'anthropocène passera par une remise en cause du modèle érigé dans la

modernité et que la bifurcation écologique ne saurait être une seule adaptation à la marge permise par des transitions scientifico-techniques.

En matière de développement, ce sont les logiques symbiotiques et régénératives qu'il va falloir activer ; en matière sociale, c'est la capacitation de tous les acteurs et de meilleure justice entre ceux-ci qu'il va falloir viser ; en matière politique, c'est une démocratie qui ne résume pas à un système d'élection et de représentation, mais d'engagements communs continus ; en matière d'habitation, une adaptation aux vulnérabilités qui s'annoncent ; en matière d'environnement et de ressources, des principes

de régénérence et de frugalité ; en matière de relation et de fonctionnement, des logiques de coopération et de solidarité ; en matière de spatialité, une prise en compte des socioécosystèmes dans lesquelles s'entrelacent les activités des humains et des autres entités vivantes et non vivantes avec lesquelles ils cohabitent ; en matière d'échelles, un rééquilibrage au bénéfice de ces socioécosystème sans perdre de vue la dimension transcalaire et interterritoriale des enjeux à traiter ; en matière morale, une éthique

“

Sans doute faut-il commencer par poser que « faire territoire » dans l'anthropocène passera par une remise en cause du modèle érigé dans la modernité.

de la réparation et du soin ; en matière géopolitique, un cosmopolitisme renouvelé... C'est bien un changement majeur qui alors se dessine avec un modèle dont l'invention



suppose l'installation d'un rapport au monde, de modes d'existence, d'un « faire territoire » radicalement différents de ce que nous modernes avons promus.

VERS UNE RÉVOLUTION, ÉPISTÉMIQUE, CULTURELLE AUTANT QUE POLITIQUE

Ce basculement écologique oblige à s'inscrire dans un nouveau paradigme. L'édification de ce nouveau monde implique d'« atterrir », d'opérer une transformation d'ordre culturel et anthropologique. Par bien des aspects, si le terme n'était passé de mode et galvaudé, c'est une véritable révolution, épistémique, culturelle autant que politique, qu'il faut mener.

Comment opérer cette révolution ? La prospective territoriale est-elle à même de contribuer à

cette révolution ? Si par prospective on entend une activité d'étude à dire d'experts qui produit des réflexions sur le futur, délivre des rapports stratégiques et formule des préconisations comme ce fut trop souvent le cas durant le demi-siècle d'exercice passé, assurément pas. Si par contre l'on entend par prospective un processus démocratique d'attention à la réalité, de réflexion aux enjeux qui engagent le futur et qui produit les réagencements idoines des connaissances, des représentations, des sensibilités, des modes d'organisation et d'action, des valeurs et des normes, des formes d'existence, de régimes de cohabitation et de leur spatialité, alors il en est tout autrement.

À la prospective territoriale moderne qui associe experts et décideurs, dont les démarches ponctuelles permettent d'établir des plans

de communication et d'action, on devra sans doute substituer la prospective des territoires du monde anthropocène, dispositifs politiques continus mobilisant l'ensemble des publics concernés par des problèmes qui engagent l'avenir des socio-écosystèmes concernés et qui par des travaux communs d'enquête, d'éducation et d'expérimentation produiront les réagencements systémiques à opérer.

De telles initiatives sont déjà partiellement à l'œuvre dans certains territoires. Mais elles ne sauraient épargner à la prospective territoriale elle-même la nécessité de faire sa propre révolution et d'enrichir considérablement ses pratiques si elle veut contribuer à édifier les territoires du monde anthropocène. ■



Entretiens

Interview

Par Charlotte Bleunven, ingénierie d'études à l'Institut de Géoarchitecture de Brest

Créer un nouveau récit pour les villes : des instruments pour servir le projet de territoire

Dans un article paru dans la Tribune « La solution pour protéger l'environnement doit être à la fois technologique et comportementale » le 26 juin 2019, vous soulignez que c'est l'addition de l'humain et de ce que permet l'innovation qui doit permettre de l'emporter en matière de préoccupation environnementale. Les dégradations subies par la planète ne font plus débats : changement climatique, érosion de la biodiversité, évolution démographique, urbanisation, pollution atmosphérique, détérioration des sols, catastrophes naturelles, accidents industriels, crises sanitaires, mobilisations sociales.... À l'ère de l'Anthropocène, qui voit les humains devenir les principales forces de changement sur la planète, les relations internationales et la gouvernance mondiale ne peuvent plus être pensées en dehors des questions environnementales.



“

L'AUTEURE CORINNE LEPAGE

est une femme politique française issue de la société civile. Avocate, elle cofonde un cabinet spécialisé en environnement et droit public, elle se fait remarquer en défendant les sinistrés de l'Amoco Cadiz en 1978. Elle défendra par la suite des sinistrés de l'Erika en 1999. Militante associative, elle cofonde le CRIIGEN. En 1995, elle entre au gouvernement français comme ministre de l'environnement au moment de la présidence française du Conseil Européen.



Dans vos ouvrages, « On ne peut rien faire Madame la ministre... » (1998), « L'État nucléaire » (2014), « Atlas mondial du nucléaire : une étape dans la transition énergétique » et « Les Mains propres. Plaidoyer pour la société civile au pouvoir » (2015) et « À bout de confiance. De la morale en politique » (2017), vous traitez notamment de l'immobilisme et des nombreuses dissimulations et mensonges de l'État en matière environnementale, de l'avenir du nucléaire, et de la manière dont s'accomplira la transition énergétique et écologique, de la promotion de la société civile, des dépenses publiques et de l'exemplarité de la classe politique. Par cet entretien, il s'agira pour nous de comprendre votre point de vue à l'échelle des villes. En tant qu'avocate et ancienne Ministre de l'environnement (1995-1997), pourriez-vous répondre à la série de questions qui suit sur le thème suivant :

Les villes et les Maires qui les dirigent sont-ils devenus des acteurs incontournables de la mondialisation ? Peuvent-ils trouver des remèdes à nos maux mondiaux ? Peuvent-ils faire face à l'immobilisme de l'État en matière environnementale ?

Depuis 2009, c'est-à-dire la COP (Conference Of Parties) qui s'est tenue à Copenhague, les villes et surtout les plus grandes d'entre elles, sont devenues des acteurs majeurs de la mondialisation. Les grandes organisations d'élus, à commencer par le C40 mais aussi CGLU (Cités et Gouvernements Unis) ont pris une part croissante aux négociations internationales. Sans tout attendre des villes et des territoires, il est indéniable que c'est à l'échelle territoriale que nombre de remèdes pratiques et non pas théoriques peuvent être trouvés pour d'une part mettre en place des politiques concrètes de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autre part surtout des politiques permettant une

meilleure résilience urbaine et une adaptation aux dérèglements climatiques. C'est en effet par la faisabilité et la capacité qu'il est possible de convaincre les habitants, personnes physiques et morales, de la nécessité et de la possibilité de changer leur manière de vivre et de se comporter.

De plus, et l'exemple américain en est une preuve marquante à elle seule, il est démontré que les villes ont la possibilité non pas de faire disparaître mais de réduire et d'atténuer les mesures contre-productives prises par les États. De la même manière, les villes ont les moyens de faire (par moyen, il faut entendre non seulement les moyens juridiques mais également les moyens financiers qui parfois manquent) ce qui permet d'encencer des politiques que les États ne veulent pas mettre en place.

Quelles sont selon vous les limites de la décentralisation ? Les villes peuvent-elles jouer le rôle des États en matière de transition énergétique et écologique ?

Les villes ne peuvent évidemment pas prendre au niveau international, la place des États et négocier les conventions internationales. Elles ne votent davantage pas les budgets nationaux ce qui signifie qu'elles ne sont pas en capacité de décider des grands blocs d'investissement au niveau national, ni des priorités. Enfin, elles ne décident pas des lois des réglementations que ce soit dans un sens positif ou négatif. Elles ne peuvent donc pas jouer le rôle des États qui restent les premiers responsables de l'immobilisme et des retards qui sont pris. De surcroît, les dispositions législatives et réglementaires permettent aux villes d'agir si elles le souhaitent ou mieux encore de fixer des objectifs obligatoires, encore faut-il que les

finances locales puissent permettre d'assumer les investissements nécessaires. Les limites de la décentralisation se trouvent à la fois dans les systèmes législatifs et les moyens financiers. On ajoutera que dans les pays décentralisés où les régions disposent de larges pouvoirs, leur proximité plus grande avec les villes permet une action beaucoup plus efficace.

Comment éviter que l'essor des territoires locaux ne se traduise par une multiplication de conflits et de blocages en raison de la rivalité entre les villes ?

L'histoire récente illustre malheureusement la manière dont les territoires sont entrés en compétition doublement si l'on peut dire, c'est-à-dire d'une part en proposant en particulier aux entreprises qui envisageaient de s'installer des conditions les plus favorables possible et d'autre part en offrant dans les métropoles et les grandes villes des services qui ont été progressivement supprimés dans les bourgs et petites villes. Ainsi, une double compétition en quelque sorte horizontale et verticale s'est instaurée au détriment bien entendu des territoires et de leur population.

À ceci s'ajoute bien évidemment la compétition pour obtenir les meilleures infrastructures de

transport, qu'il s'agisse de noeuds autoroutiers, de gares et à fortiori d'aéroports, mais aussi les infrastructures de soins et d'éducation. Les choix définitifs n'ont pas

Il est indéniable que c'est à l'échelle territoriale que nombre de remèdes pratiques et non pas théoriques peuvent être trouvés.

été faits en fonction du meilleur aménagement possible des territoires mais en fonction de la puissance politique et économique de certaines villes au détriment des autres. Dans des territoires frontaliers, la situation est celle d'une confrontation entre villes voisines situées sur des États distincts offrant des avantages fiscaux ou réglementaires en compétition.

Ces conflits entre villes sont bien évidemment au désavantage de tous dans la mesure où même les villes gagnantes le sont beaucoup moins qu'elles ne l'auraient été sans conflits avec les villes voisines ayant conduit à des offres beaucoup moins intéressantes pour l'intérêt général. Comment éviter cela ? En organisant la coopération plutôt que la compétition entre les villes, avec une harmonisation des propositions de manière à tenter d'obtenir un essor harmonisé des territoires avec des coopérations croisées et sans doute aussi la possibilité de bénéficier d'économies d'échelle sur un certain nombre d'investissement.

Pour en finir avec la concurrence entre les territoires, sur quels champs inexplorés les villes peuvent-elles travailler notamment en matière environnementale ?

Sur un certain nombre de sujets, il n'y a pas lieu à concurrence entre territoires mais de coopérations. Par exemple, le développement de l'autoproduction énergétique c'est-à-dire de production locale à l'échelle d'un village, d'un quartier, d'une entreprise ou d'un îlot d'entreprises, de bâtiments peut donner lieu à une coopération entre villes pour obtenir les meilleurs prix dans l'achat, la mise en place et l'entretien de panneaux solaires ou d'éoliennes. La question du traitement des déchets et de la méthanisation peut également donner lieu à des opérations de coopération entre villes. La concurrence entre territoires va s'exercer sur l'attractivité en termes de service public et de prestations ouvertes aux habitants et en termes d'installation d'activités économiques. Elle peut également se retrouver s'il s'agit de partager des ressources rares en particulier l'eau. Là encore, c'est par une coopération équilibrée entre territoires, par la négociation entre élus que les conflits peuvent être évités, à la condition qu'un certain nombre de règles de base reposant en particulier sur l'égalité d'accès des habitants au service public et aux besoins fondamentaux, puisse être assurée. À cet égard, les territoires ruraux, généralement défavorisés, disposent d'un avantage majeur, celui de posséder des

terres, des réservoirs d'alimentation, d'une partie de l'énergie, des matières premières permettant le développement de la chimie verte.... De plus, le développement massif du digital pose la question du travail dans des termes tout à fait nouveaux et rebat pour une large part les cartes.

Pour innover, les villes doivent-elles s'ouvrir à d'autres écosystèmes ? Si oui lesquels ?

Les villes au sens strict du terme ne peuvent pas se concevoir sans les territoires qui les entourent ce qui signifie que de nouveaux modèles de coopération doivent se mettre en place entre les territoires urbains et les territoires ruraux. D'autre part, la montée en puissance de la société civile qui peut être définie comme les personnes physiques et morales ainsi que les entités subétiennes appelle à la mise en place de nouvelles formes de coopération entre entités publiques et entités privées. Le rôle des associations d'habitants, des entreprises du



Une double compétition en quelque sorte horizontale et verticale s'est instaurée au détriment bien entendu des territoires et de leur population.

territoire, des organisations non-gouvernementales implantées sur le territoire ou situées à l'extérieur jouent un rôle croissant. Les succès se trouvent aujourd'hui dans les villes qui ont su travailler avec les autres écosystèmes.

Comment les villes peuvent-elles faire de la collaboration et inventer des fonctionnements moins spécialisés pour construire un monde plus durable ?

La collaboration aujourd'hui n'est pas un choix mais une obligation et les villes doivent se concevoir comme des microcosmes non pas pour favoriser l'autarcie dans la mesure où les échanges entre territoires sont indispensables mais pour avoir une démarche éco-systémique à l'échelle du territoire, cette démarche pouvant bien entendu s'intégrer dans une démarche à l'échelle d'un territoire plus large. La notion d'autonomie n'a jamais eu autant d'importance depuis qu'elle couvre différents champs d'activité : alimentaire, énergétique, et si possible économique.

Pour un certain nombre de produits non alimentaires, le développement de l'impression en 3D

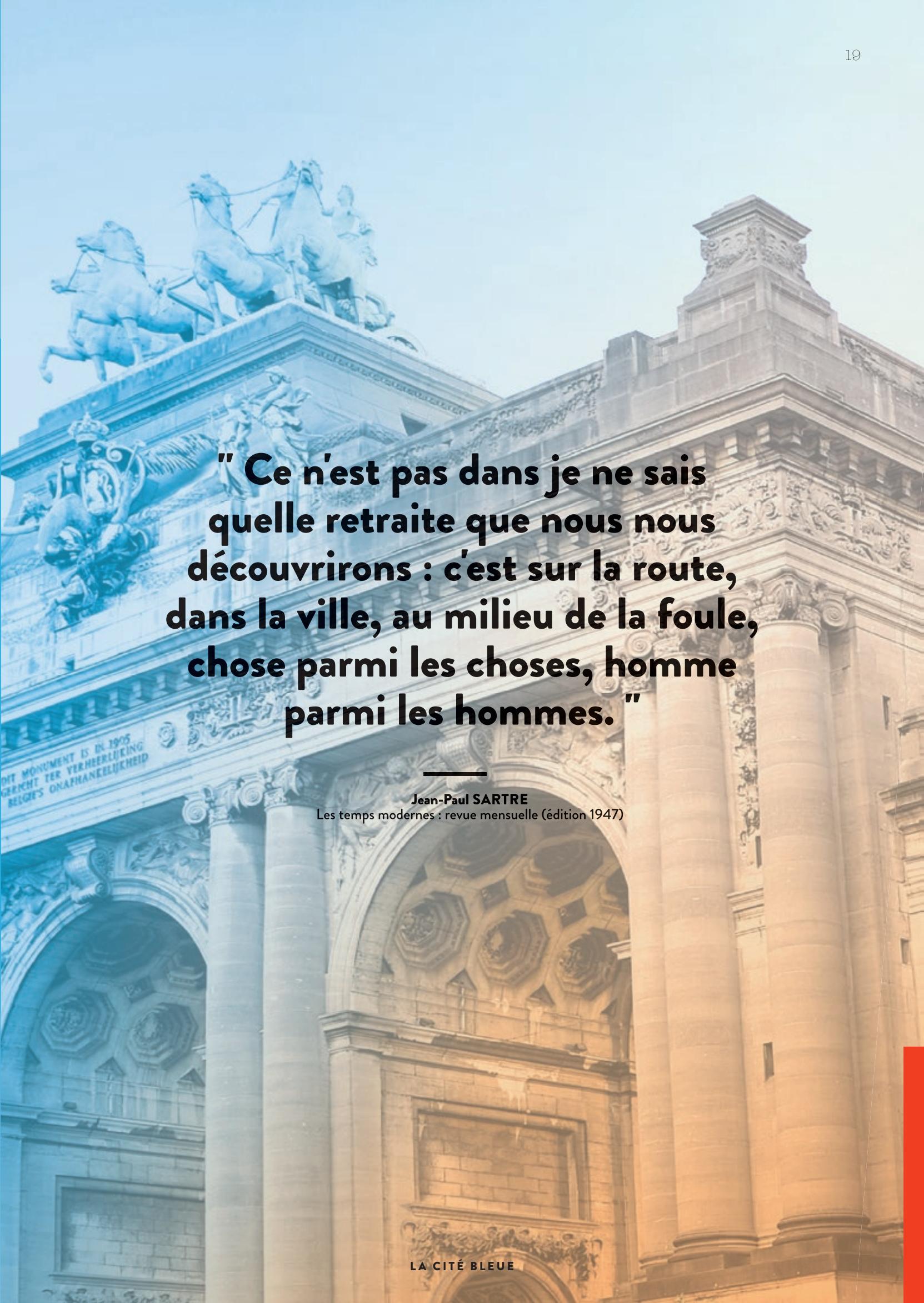
ainsi que le foisonnement de petites structures économiques qui peuvent s'implanter hors des métropoles permet très certainement de changer de vision. De la même manière, la volonté des mégapoles de se réorganiser en quartier, la réflexion autour des smart city ainsi que la montée en puissance du concept de la ville du quart d'heure permettant à chacun de disposer dans un rayon d'un kilomètre de ce dont il a besoin de manière essentielle redéfinie l'image de la grande ville.

Comment les villes peuvent-elles œuvrer pour une transition écologique qui n'est pas l'expression de la mise en œuvre d'une opposition ou d'une réaction mais d'une démarche dont l'axe central est une stratégie politique émancipatrice ?

La transformation que nous vivons ne peut être pensée ni comme une opposition (à qui ?), ni comme une réaction (à quoi ?), mais bien comme une politique qui fait de l'adaptation permanente et qui détient une vision sur long terme. La stratégie est le fil rouge d'une politique destinée à permettre à chacun de pouvoir vivre le mieux possible dans un monde en profond bouleversement.

C'est donc à la fois une politique qui se doit d'être émancipatrice à une échelle individuelle et à une échelle collective dans la mesure où la transformation se vit pour chacun là où il est. Il n'est plus possible d'attendre des États et a fortiori des organisations internationales une réponse concrète et suffisamment rapide aux défis vitaux auxquels nous sommes confrontés. L'échelle des villes est la plus adaptée pour mettre en œuvre cette politique émancipatrice et servir de modèle aux États. ■





" Ce n'est pas dans je ne sais quelle retraite que nous nous découvrirons : c'est sur la route, dans la ville, au milieu de la foule, chose parmi les choses, homme parmi les hommes. "

Jean-Paul SARTRE

Les temps modernes : revue mensuelle (édition 1947)



Entretiens

Interview

Par Xavier Mouzoun, consultant indépendant

Entretiens avec Mr. Tagba Atafeyinam TCHALIM Secrétaire général à Lomé et Mr. Luc Sétondji ATROKPO Maire de Cotonou

Création d'une aire géographique de solidarité territoriale avec les différentes responsabilités : le principe de subsidiarité



L'AUTEUR XAVIER MOZOUN



est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Agro Socio-Economiste de l'Université de Parakou (République du Bénin) puis d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Économie et Politiques Agricoles de l'Université Ouaga2 (Burkina Faso). Au service depuis près de neuf ans d'une clientèle variée : AIMF, Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche et autres structures telles que les centres de recherche et les associations de jeunes, M. Mouzoun a axé ses expériences en gestion de projets de développement, en Recherche-Action, en développement des filières et ingénierie des organisations professionnelles agricoles. Son ambition est de devenir un spécialiste des questions de la décentralisation et du développement local d'ici 2025.

LE REFUS DE LA CONCURRENCE

Existe-t-il des conflits entre les espaces et les groupes sociaux de votre ville ? Si oui, comment vous y faites face en qualité de Maire ? Travaillez-vous en collaboration avec les Maires des autres villes pour trouver des solutions ?

Les espaces territoriaux apparaissent comme des réceptacles de tensions et de conflits dans les métropoles de Cotonou et de Lomé. En effet, les relations humaines et la cohabitation entre territoires n'ont jamais été sans difficultés. Dans les deux métropoles, ils se posent jusqu'à un passé récent voire de nos jours des conflits de frontières à l'intérieur des métropoles et aussi entre les métropoles et les villes limitrophes. Tout ceci étant favorisé par l'absence des repères naturels. C'est le cas par exemple de la ville de Cotonou au cœur des plusieurs communes formant une conurbation et où il n'y a pas une nette démarcation entre les différents arrondissements et les quartiers. Au niveau de la métropole du Grand Lomé constituée de 13 communes, des tentatives d'expansion territoriale étaient observées entraînant de fortes relations conflictuelles jusqu'à un passé récent.

Les raisons justifiant les conflits de contestation de limites entre territoires sont dues à la multifonctionnalité des territoires à savoir : la fonction économique ou de production, la fonction résidentielle et la fonction récréative. Pour y faire face, au Togo, le Ministère en charge de l'Administration Territoriale a adopté en 2017 le décret no 2017-14/PR du 22 décembre 2017 fixant les ressorts territoriaux des communes et des chefs-lieux des communes des régions maritimes et des savanes. Au Bénin, malgré le

découpage administratif, les conflits de limites continuent à se poser. Des instances de règlement sont mises en place et des solutions sont trouvées au cas par cas. Aussi, des rencontres de travail se tiennent avec les autres Maires des communes limitrophes surtout dans le cadre de la mise en œuvre des projets structurants avec la vision de développement à court, moyen et long terme.

Quelles sont selon vous les limites de la décentralisation ? Les villes et métropoles peuvent-elles jouer le rôle des États pour créer un espace de solidarité territoriale ?

Les réelles limites de la décentralisation au Bénin et au Togo selon les interviews réalisées avec les métropoles Cotonou et Lomé sont liées aux transferts incomplets des compétences et des ressources. Au Bénin, l'unicité de caisse et le non transfert des ressources humaines et des ressources financières conséquentes ne permettent pas aux collectivités locales d'engager de grands projets de développement. Mais, depuis l'avènement du Président Patrice TALON des avancées appréciables pour les transferts sont faits.

Dans le contexte togolais, la gouvernance selon la législation se situe à trois grands niveaux. D'abord, les communes considérées comme des collectivités territoriales de base, la Région, et ensuite l'État qui garde son caractère indivisible. Sur cette base, chacune de ces entités joue sa partition dans les limites de ses attributions et compétences. Les collectivités territoriales avec des conseils élus sont jeunes, seulement d'un an. Ils avancent progressivement, apprennent de leurs erreurs et faiblesses et des limites des dispositions de la loi portant sur la décentralisation et

des libertés locales. Malgré les limites de la décentralisation, les villes et les métropoles peuvent dans une certaine mesure jouer le rôle des États en créant un espace de solidarité car les instruments sont disponibles pour faciliter cette solution aux collectivités locales avec la possibilité de regroupements. L'ACAL et le Grand-Nokoué en sont des exemples pour la métropole de Cotonou au Bénin.

Comment éviter que l'essor des territoires locaux ne se traduise par une multiplication de conflits et de blocages en raison de la rivalité entre les villes ?

Pour éviter que l'essor des territoires locaux ne se traduise par une multiplication de conflits et de blocages en raison de la rivalité entre les villes, le locataire de la Mairie de Cotonou se propose de travailler sur les facteurs politiques en mettant davantage en relation les communes. D'après la métropole de Lomé, il apparaît urgent de travailler à la mise en place des cadres de concertation et d'échanges entre communes en fonction de la proximité des ressorts territoriaux pour réfléchir ensemble à des plans de développement communaux, et de se donner les ressources financières pour leur réalisation.

Pour en finir avec la concurrence entre les territoires, sur quels champs inexplorés les villes et métropoles peuvent-elles travailler ?

Les différents conflits mettent à rude épreuve le développement économique de certaines métropoles d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin. Ils accentuent la pauvreté et renforcent les inégalités sociales. Ainsi, il importe que l'État, les ONGs, les élus locaux, les partenaires techniques et financiers, les associations villageoises et même les populations œuvrent davantage pour éradiquer ces maux sociaux qui freinent le développement de nos territoires à travers les mécanismes politiques, juridiques et institutionnels.

LA CRÉATION D'UN ESPACE DE COOPÉRATION

Votre ville est-elle intégrée dans une intercommunalité ? Si oui, coopérez-vous avec les villes de votre aire urbaine ? Si oui, dans quels domaines (santé, transports, ...) ?

Pour un développement équilibré des territoires s'appuyant sur la coopération, la mutualisation des ressources et la réalisation des économies d'échelles et des projets d'envergure dépassant les moyens d'une commune isolée, les métropoles et les villes doivent s'unir en intercommunalité. C'est le cas de Cotonou qui se retrouve dans plus de trois intercommunalités à savoir : l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), l'Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL), le Grand-Nokoué..., pour traiter des préoccupations relatives à la gestion des déchets, des transports, de la mobilité urbaine et funèbre et aux autres domaines communs de développement. Au niveau du District Autonome

du Grand Lomé, il n'y a pas encore un cadre formel de dialogue intercommunal. Toutefois, le district coopère avec les 13 communes du grand Lomé et en particulier avec les communes du Golfe 1 et Agoè-Nyivé 4 sur des sujets d'intérêts communs tels que l'assainissement, la gestion des déchets solides urbains, l'adressage et bien d'autres domaines comme le sport.

Coopérez-vous aussi avec les villes des pays frontaliers ? Si oui, qu'est-ce que vous apporte cette coopération ? Quelles limites y voyez-vous ? Trouvez-vous important de renforcer le niveau atteint aujourd'hui ou vous paraît-il suffisant ? Si oui, dans quels domaines ?

Sur le plan de la coopération décentralisée Sud-Sud, la métropole de Cotonou et celle du Grand Lomé ont encore du chemin à faire pour véritablement asseoir des coopérations viables dans la durée. D'après les métropoles de Cotonou et de Lomé, les villes africaines partagent pour la plupart les mêmes contraintes de déve-

loppement. La synergie d'actions dans la mise en place des projets communs et structurants serait un atout mais fort malheureusement pour des raisons politiques et stratégiques, ces partenariats souffrent d'un manque de dynamisme.

Cotonou dans le cadre de la coopération Sud-Sud travaille avec les villes de Ouagadougou et de Niamey (villes de pays frontaliers) sur les axes de la sécurité (la police municipale) et du partage d'expériences dans la mobilisation des ressources propres. Quant à la métropole du Grand Lomé, le changement institutionnel intervenu après la tenue des élections municipales de juin 2019 a mis un terme aux délégations spéciales, dont celle de la ville de Lomé. Le District a cependant défini une feuille de route pour une reprise des échanges avec les métropoles des pays voisins au Togo notamment la métropole de Ouagadougou avec laquelle l'ancienne commune de Lomé travaillait sur l'assainissement et les projets culturels.



Existe-t-il un réseau de transports intercommunal ou communal sur votre territoire ? Quels sont les principaux obstacles au développement du transport urbain ?

Le développement du transport commun est l'une des préoccupations à cœur des dirigeants des villes de Lomé et de Cotonou. Dans le souci d'offrir à leurs populations un mode de transport répondant aux normes de sécurité, aux conditions de mobilité à un coût relativement bas, les deux villes développent des réseaux de transport intercommunal. Mais, face au manque d'infrastructures routières adéquates pour desservir les zones périphériques des métropoles, aux difficultés de stationnement, à l'inculture de la population sur l'importance du transport en commun et la concurrence favorisée par

la floraison des taxi-auto et des taxi-moto communément appelés Zémidjan, les projets de transport commun intercommunal peinent à prendre de l'ampleur.

Des établissements de santé sont-ils présents dans votre aire urbaine ? Si oui, leur gestion est-elle partagée entre différentes communes ?

La politique de santé publique est essentiellement nationale au Bénin et au Togo. Les collectivités locales ne disposent que de peu de compétences formelles en matière de santé. En prenant le cas des métropoles de Cotonou et de Lomé qui regorgent plus d'établissements publics de santé que les autres villes de leurs pays, il faut dire que leur contribution à la gestion est remarquable à travers leur participation aux

comités de gestion mis en place, la construction des clôtures, le recrutement de personnel pour étoffer les effectifs des centres de santé, etc. ■

¶

La synergie d'actions dans la mise en place des projets communs et structurants serait un atout mais fort malheureusement pour des raisons politiques et stratégiques, ces partenariats souffrent d'un manque de dynamisme.





Entretiens

Interview

Par Charlotte Bleunven, ingénierie d'études à l'Institut de Géoarchitecture de Brest

L'épuisement du discours d'attractivité à partir des classes créatives

Beaucoup de villes usent aujourd’hui d’un discours d’attractivité et l’accompagnent du concept de « classes créatives », désignant une population urbaine, mobile, qualifiée et connectée, dont la présence apporte la prospérité sur le territoire. Elles constituent, ensemble, un secteur créatif qui, dans sa globalité, comprend la technologie, les arts et la culture, les activités managériales et éducatives. Mais qu’apporte réellement la classe créative dans la compréhension du développement urbain ?

LES AUTEURS LIONEL PRIGENT, CYRINE BEN ROMDHANE EP BEN MLOUKA, LORENZO KIHLGREN GRANDI

Lionel Prigent est professeur des universités à l’Institut de Géoarchitecture de Brest où il enseigne l’économie et l’urbanisme. Il étudie les politiques publiques et leurs transformations, particulièrement sur les territoires urbains.

Cyrine Ben Romdhane Ep Ben Mlouka est expert-comptable et consultante en fiscalité et Management, membre de l’Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Présidente du Réseau des Femmes Leaders Maghrébines et titulaire du prix de la Femme Francophone de l’AIMF en 2017, Cyrine est également très impliquée dans le domaine associatif, fortement engagée dans les projets visant à renforcer l’esprit citoyen des jeunes et dans l’entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

Lorenzo Kihlgren Grandi est chargé de cours en diplomatie des villes à Sciences Po et à l’École Polytechnique de Paris et préside le think tank Urban Flag. Il accompagne les villes et leurs réseaux dans la définition de stratégies de coopération internationale et de rayonnement.



Ce concept de « classes créatives » apparaît donc, pour Lionel Prigent, comme étant une systématisation d'un dispositif d'attractivité pour les villes. Il est caractérisé à la fois par l'hypothèse d'un capital de plus en plus mobile et l'hypothèse d'une compétition entre les territoires. Une ville est attractive par son climat d'accueil, c'est-à-dire, l'opportunité qu'elle offre aux talents de s'exprimer. Une ville créative se doit quant à elle d'attirer des femmes et hommes qui transforment l'environnement urbain et améliorent le cadre de vie de tous.

Selon Lorenzo Kihlgren Grandi, le lien entre la classe créative et le développement urbain a une base historique solide. À travers les siècles et les continents, l'âge d'or des grandes villes a toujours été caractérisé par la présence de talents créatifs extraordinaires. L'Athènes du V^e siècle av. J.-C., l'Alexandrie de deux siècles plus tard, le Bagdad des Abbassides, la Florence de la Renaissance, le Paris de la Belle Époque, le New York du 20^e siècle doivent une grande partie de leur positionnement comme phares de civilisation à la capacité d'accueillir et d'encourager l'expression créative de leurs citoyens

et de nombreux talents étrangers. Si d'une part la créativité agit comme un moteur de développement par sa capacité à créer de l'innovation et à faire rayonner la ville, une économie urbaine dynamique est nécessaire pour financer les institutions culturelles et attirer les professionnels les plus talentueux. Un modèle de développement urbain basé uniquement sur l'attraction de talents créatifs ne suffirait donc guère à déterminer le succès d'une ville.

Une ville est attractive par son climat d'accueil, c'est-à-dire, l'opportunité qu'elle offre aux talents de s'exprimer.

Pour Cyrine Ben Mlouka, le concept est théorique et discriminant car il s'applique essentiellement aux villes riches. Bien d'autres facteurs participent à l'attractivité, soit sous une forme qualitative, s'ils sont en relation avec l'histoire, la sociologie, le climat, l'art, le positionnement géographique, soit sous une forme quantitative, s'ils font référence au logement, à l'emploi ou à la démographie, aux services, au potentiel économique et à l'aptitude à créer de la richesse.

EMPÊCHER LA MONTÉE DES INÉGALITÉS

Il est compréhensible qu'une ville qui s'appuie sur une catégorie de citoyens pour penser son territoire, peut-être à l'origine de fractures sociales. Alors que nombre de politiques spécialisées ont été mises en œuvre, les spécialistes des villes ont observé une montée des inégalités entre les territoires mais surtout à l'intérieur des territoires. Quels liens existeraient-ils

entre les mesures prises pour séduire la « classe créative » et la visible augmentation des inégalités ?

Lionel Prigent rappelle que toute période de grande lumière comme l'a connue Florence, a été refermée par une brutale et violente période d'obscurantisme, les populations ne se reconnaissant plus dans leur territoire. Sans vigilance, les avantages accordés aux nouveaux venus fragilisent la condition des habitants installés, au risque de durablement creuser les inégalités. Les élus doivent avoir la capacité de susciter chez les talents, les voies et moyens qui permettent d'améliorer le sort des plus démunis. La question du partage des ressources se pose

donc avec d'autant plus d'acuité qu'existent déjà les discours de justification des inégalités et la théorie du ruisseau en guise d'espérance.

Pour Lorenzo Kihlgren Grandi, l'attention des décideurs politiques à la classe créative comme moteur du développement risque de détourner l'attention des fondements concrets d'une économie urbaine. En fait, cette dernière s'appuie largement sur un grand nombre de personnes qui exercent des fonctions certes peu créatives et qualifiées mais absolument indispensables au fonctionnement de l'économie et de la société urbaine. Une conséquence tout à fait positive de la période difficile que nous traversons en raison de la pandémie se trouve dans une compréhension renouvelée de la contribution essentielle de ces travailleurs au fonctionnement d'une ville. Cela pourrait donner aux maires le capital politique nécessaire pour mobiliser toutes les couches de la population autour d'un projet commun.

Mais, au-delà de la question sociale et sociétale, il est une nouvelle source de divorce entre la classe créative et la ville. Cyrine Ben Mlouka fait remarquer que depuis quelques années, les nouvelles technologies ont fortement accru la mobilité des individus et des activités. Une entreprise créative peut brutalement quitter une ville pour une autre, sans que cela ne modifie ses liens à son réseau de production et de commercialisation. Cette volatilité s'est encore renforcée au cours de la crise sanitaire que nous traversons. La créativité peut donc déserter aisément une ville pour s'épanouir ailleurs. Elle tend à demeurer non plus dans les centres mais en lointaine banlieue, là où les talents peuvent avoir l'espace nécessaire pour profiter de leur confort matériel.

¹Richard Florida : géographe, professeur en urban studies nord-américain (https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Florida).

FIDÉLISER L'INTELLIGENCE CRÉATIVE

Se pose alors la question de comment fidéliser cette intelligence créative qui s'échappe d'un centre identifiable pour animer la toile numérique ? Autrement dit, comment les villes peuvent-elles offrir une attache territoriale à une intelligence créative qui s'est réfugiée dans le monde informel ?

Selon Lionel Prigent, puisque les politiques publiques naissent des territoires urbains, il faut qu'elles créent les conditions qui permettent d'accueillir toutes les populations en ville et de ré-enchanter l'avenir par la créativité, l'innovation et l'intelligence. Il rappelle que nous ne sommes pas des individus isolés mais des êtres sociaux qui ont besoin de lieux de convivialité. Pour favoriser l'innovation, l'isolement offre peu de secours.

À l'envers, ce sont les lieux de rencontre qui créent les effets cafétéria où naissent de nombreuses idées. Les villes demeurent les terrains fertiles indispensables pour voir naître et croître l'imagination. Les villes, petites, moyennes et grandes, qui travaillent en complémentarité sauront accrocher la créativité de manière équilibrée si elles ont un projet commun, à la source d'une dynamique intellectuelle économique et sociétale. Si une ligne commune se dégage, bien des projets deviennent possibles.

L'accélération de la circulation de talents n'est pas en soi un élément négatif, affirme Lorenzo Kihlgren Grandi, à condition que le bilan entre départs et arrivées soit équilibré. Tant dans les pays riches que dans les pays en développement, plusieurs villes souffrent du départ d'une grande partie de leurs talents. Le résultat est une aggravation des inégalités territoriales. Les maires ont intérêt à encourager à la fois l'attraction des talents étrangers et le retour des talents locaux partis à l'étranger. Un outil fondamental pour permettre d'attirer et d'intégrer les deux types de talents dans l'écosystème local, sont des institutions culturelles permanentes animées par un noyau dur de créatifs basés en ville et capables de rayonner à l'international grâce notamment aux technologies numériques.

Les outils numériques sont des outils d'efficacité rappelle Cyrine Ben Mlouka, mais ils ne traduisent pas le non-calculé et l'imprévu qui naît des échanges sociaux en présentiel. Du fait de la crise épидémique, on s'est aperçu qu'ils offrent des nouvelles possibilités aux individus mais que les relations humaines restent primordiales. Ce vécu au quotidien fait évoluer l'organisation de la ville. Car, si les talents sont à la recherche d'un meilleur cadre de vie en province, les villes doivent veiller au maintien de ce nécessaire équilibre social sous peine de voir leur centre déserté. Les élus doivent donc créer les bonnes conditions à la fois pour retenir les talents en ville et pour permettre la circulation des savoirs mais aussi pour concilier vivre-ensemble et développement local.

CONCILIER VIVRE ENSEMBLE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

À quelles conditions la ville créative pourrait-elle concilier vivre-ensemble et développement local ? Selon Aristote, « L'homme est par nature un animal politique ». Cette citation extraite de *Les Politiques*, plaidoyer du vivre ensemble, défend l'idée que la vie en société est une condition fondamentale pour que l'homme puisse se réaliser en tant qu'homme.

Selon Lorenzo Kihlgren Grandi, en tant que représentants du pouvoir politique le plus proche des habitants, les Maires ont pour vocation de capitaliser sur les ressources de l'ensemble de la société. Nos villes sont devenues véritablement mondiales grâce au mouvement des personnes, à leurs talents et à leurs traditions culturelles.

Les maires ont la tâche ardue mais stimulante de libérer le potentiel créatif lié aux spécificités locales en valorisant à la fois les traditions ancestrales de leur territoire

et en encourageant l'énergie créatrice qui est inévitablement générée lorsque différentes idées et visions travaillent ensemble dans un but commun. Ce faisant, le maire pourra faire de la créativité un élément fondateur d'un cercle vertueux générateur de développement économique et de cohésion sociale.

Cyrine Ben Mlouka cite la situation du tourisme au Grand Maghreb en illustration. Beaucoup de villes développent les mêmes activités, et se placent en situation de concurrence frontale avec leurs voisines. Or, elles n'ont pas utilisé toutes leurs capacités d'innovation, ni leur originalité respective. Ainsi, si les professionnels du tourisme ne tiennent pas compte de ces spécificités, cela aura des répercussions sur l'ensemble de la région. Les villes doivent faire évoluer les leviers de coopération pour établir une créativité constructive et non destructrice et ce par l'établissement de circuits transversaux qui dépassent les frontières et les clivages. Il faut en finir avec l'institutionnalisation de la concurrence.

C'est par des dispositifs applicables à toutes les villes et comparables à ceux des villes voisines que naît la concurrence entre elles selon Lionel Prigent. Le rôle des pouvoirs locaux pour concilier vivre-ensemble et développement local est d'instaurer un climat de confiance et de sécurité entre habitants et nouveaux arrivants. Une ville qui sait donner confiance fait communauté. L'heure n'est plus aux promesses politiques non tenues qui abîment la confiance nécessaire entre les élus et les populations. Les Maires doivent être en capacité de prendre des risques pour retenir la créativité car, finalement, le développement économique n'est pas tant induit par le progrès technologique que par le capital humain, c'est-à-dire par la présence de cette catégorie de professionnels, source d'innovation technologique. ■

“Car, si les talents sont à la recherche d'un meilleur cadre de vie en province, les villes doivent veiller au maintien de ce nécessaire équilibre social sous peine de voir leur centre déserté.”





Solutions

De Taïeb Baccouche

Intercommunalité, complémentarité et vivre ensemble

L'intercommunalité désigne une forme de coopération entre les communes. Celles-ci peuvent se regrouper afin de gérer en commun des équipements ou des services publics tels que le ramassage des ordures ménagères, l'assainissement, les transports urbains. Elles peuvent aussi, ensemble, élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune. La première forme de coopération correspond à une intercommunalité de gestion, tandis que la seconde est une intercommunalité de projet.



“

L'AUTEUR TAÏEB BACCOUCHE



est un universitaire, syndicaliste et homme politique tunisien. Entre 1981 et 1984, il a été Secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Il a été nommé membre du gouvernement constitué à la suite de la Révolution tunisienne de 2011, en tant que ministre de l'Éducation et porte-parole du gouvernement, puis ministre des Affaires étrangères de février 2015 à janvier 2016. Il a présidé l'Institut arabe des droits de l'homme à partir de 1998 jusqu'à sa nomination au gouvernement. Depuis mai 2016, il assume la fonction de secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe. Dans ce cadre, il a fait appel au Président du Conseil européen et au Secrétaire général des Nations unies, pour une politique migratoire globale. Il milite aussi pour une révision du contenu du traité de Marrakech de 1989 pour l'adapter à l'évolution de la situation politique, économique et sociale des pays maghrébins.

L'INTERCOMMUNALITÉ OFFRE LA POSSÉDÉ D'UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET COHÉRENT DU TERRITOIRE

Au-delà de cette conception technique et opérationnelle, la construction d'une intercommunalité apporte une réponse à vivre ensemble au niveau d'un bassin de vie. Elle confère de nouveaux moyens à l'action publique et permet une stratégie d'action globale contre les inégalités territoriales. L'intercommunalité est donc un moteur de la cohésion territoriale. À la tentation de la compétition entre territoires, succède la possibilité d'un développement solidaire et cohérent du territoire. Développement solidaire au sens premier du terme, c'est-à-dire par la création d'un lien d'engagement et de dépendance réciproques entre les territoires et entre les habitants. Ainsi, l'intercommunalité permet aux communes les moins dotées de bénéficier de nouveaux équipements publics. Elle permet également à l'ensemble des habitants de bénéficier d'une couverture et d'une qualité d'équipements plus larges que ce qu'aurait permis la somme des capacités individuelles des communes prises isolément. Et cela hors de toute rivalité, de tout conflit, de toute concurrence.

La chance de l'intercommunalité est d'intervenir sur un secteur géographique qui correspond à un ou à des bassins de vie. Son domaine d'action est lisible par ses acteurs, par des statuts fixant des champs de compétences définis. Autre richesse, c'est celle d'être constituée par des élus de toutes les entités communales, Maires et conseillers municipaux. L'échelle intercommunale demeure donc l'expression de toutes les spécificités communales : rurales ou urbaines, littorales ou d'arrière-pays. Un concept qui convient aux communes des pays du Maghreb, confrontées de façon similaire aux défis de l'urbanisation : la pauvreté, la

pénurie de logements, l'habitat informel, les risques écologiques et les problèmes sociaux. Grâce à un dialogue structuré ainsi qu'à des échanges de connaissances et d'expériences, les municipalités urbaines impliquées peuvent ainsi accéder à des modèles, des stratégies, des méthodes et des instruments de développement communal et urbain qui ont fait leurs preuves dans la pratique intercommunale.

POUR DÉPASSER LES RISQUES LIÉS À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

L'échelle intercommunale, qui apparaît à bien des égards plus pertinente et « fonctionnelle » que la commune, n'est pas sans risques, notamment pour la position du Maire qui est, de fait, affaiblie : il n'est de ce point de vue, pas conforté dans son rôle de porte-parole quasi exclusif des intérêts de la commune. Il doit partager son pouvoir avec d'autres collègues afin de produire une action publique locale collective. Le risque est l'effacement des petits territoires pour une représentation trop forte des territoires les plus peuplés, ceci étant fondamentalement contraire au projet intercommunal dans son principe.

Il présente ainsi le risque d'éloigner les élus communaux, surtout des petites communes, des centres de décision politique et rend encore moins lisible l'organisation territoriale.

Outre ce risque, maîtrisé par le dialogue démocratique, la mise en commun de services, d'agents et de moyens matériels permet des gains d'efficience et contribue à l'amélioration du service rendu aux habitants. Par exemple la création de services mutualisés constitue bien souvent un facteur de motivation et d'innovation pour les agents du service public, qui rejaillit positivement sur les habitants et sur

le territoire. Ainsi, l'existence d'une structure intercommunale permet à des territoires disposant de peu de moyens, de bénéficier de marges de manœuvre plus importantes, tant aux niveaux humain, matériel, que financier. Elle constitue à ce titre un moteur de la cohésion territoriale. Ces mutualisations sont marquantes dans l'évolution de la politique communale, notamment en mettant en place un protocole d'accords pour réaliser les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), protocoles qui précisent la mise en commun des moyens techniques. Chaque commune reste maîtresse de l'évolution de la démarche dans le temps. Et, pour intégrer au mieux la démarche de réflexion conjointe, un même bureau d'études facilite la réalisation d'un diagnostic commun. Ce qui est essentiel pour lutter contre les risques et rendre ainsi le territoire plus résilient.

Cette vision de la relation entre les territoires a aussi une importance majeure en matière culturelle et d'élaboration de véritables politiques « supra-communales », impliquant un ensemble de communes composant un territoire cohérent. Elle permet de soulager la ville-centre de la ges-

“

La construction d'une intercommunalité apporte une réponse au vivre ensemble au niveau d'un bassin de vie.

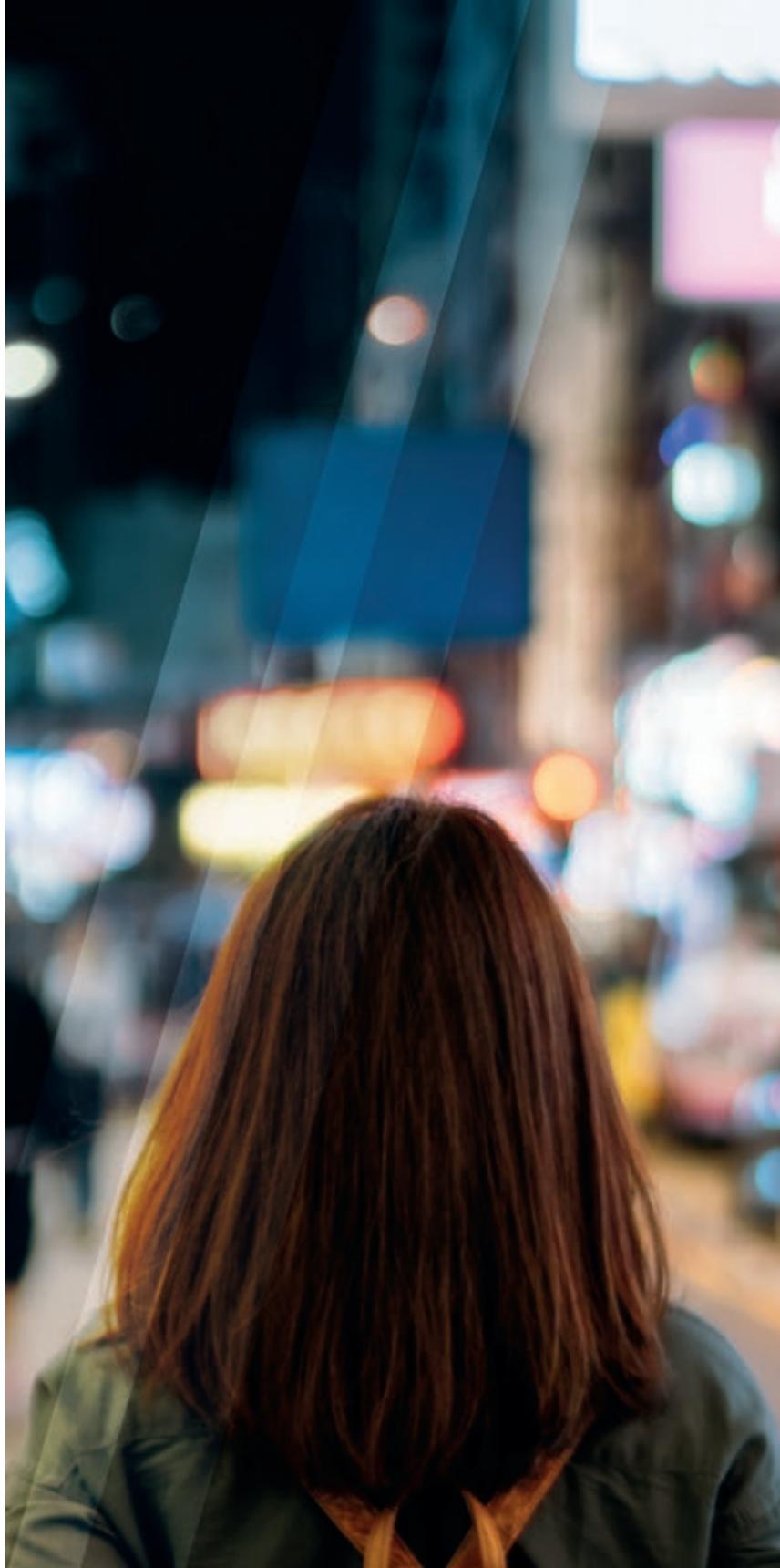
tion de ses principaux équipements, mais aussi de créer des écoles artistiques spécialisées et de haut niveau ou de mettre en œuvre des festivals dont l'ampleur dépasse le seul rayonnement de la ville. Cette manière de penser la ville rapproche le centre de sa périphérie, notamment du rural proche. Nous ne sommes plus dans la simple gestion d'équipements lourds dont l'usage dépasse les limites de la ville, mais dans une démarche qui favorise le vivre ensemble, avec l'éducation artistique et culturelle, la présence artistique, la participation des habitants à la vie culturelle ou encore l'articulation entre patrimoine, tourisme et construction symbolique

des territoires. Avec le souci de promouvoir de véritables projets culturels de territoires, c'est-à-dire des démarches méthodiques, concertées, inscrites dans la durée et associant divers champs artistiques et culturels avec d'autres enjeux de développement.

UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE DES TERRITOIRES DONT LE PÉRIMÈTRE EST À DÉTERMINER

Reste à déterminer le périmètre du territoire d'action en tenant compte des logiques municipales. Faut-il chercher prioritairement la similarité des problématiques ou encourager plutôt les complémentarités ? Car, la frontière du territoire pertinent se déplace selon que l'on considère le bassin d'emploi, le bassin d'activité, les continuités urbaines, l'histoire, les caractéristiques socioéconomiques communes, les infrastructures de transport ou la zone de chalandise des équipements. Il est une autre problématique. Comment faire se rencontrer développement économique et développement social ? Le développement économique ne bénéficie pas nécessairement aux habitants de l'intercommunalité. L'intercommunalité, dans son fonctionnement, doit institutionnaliser la solidarité entre élus de collectivités de sensibilité différente, de niveaux de richesse différente, avec des enjeux de mutualisation, de péréquation, qui instaurent de la collégialité dans un processus de décision dont le maître-mot est la négociation. Elle doit aussi exprimer la mixité fonctionnelle, certaines parties du territoire ayant une vocation économique, d'autres commerciale, d'autres encore résidentielle, avec des types de population différente et le besoin impérieux d'éviter tout phénomène de ségrégation fiscale ou sociale. De même, cette institution doit veiller à ne pas susciter un sentiment d'éloignement de la part du citoyen, afin de rester dans la logique du discours sur la « proximité ».

Ce sont là des points de vigilance pour éviter que les élus ne se détournent de ce concept de bon sens et que les citoyens ne se sentent pas dépossédés par ce nouveau système de gouvernance des territoires. ■



“

L'existence d'une structure intercommunale permet à des territoires disposant de peu de moyens, de bénéficier de marges de manœuvre plus importantes, tant aux niveaux humain, matériel, que financier.





“

L'AUTEUR MAHAMADÉ SAVADOGO

est né le 28 juin 1963 à Ouhigouya au Burkina Faso. Agrégé de philosophie en 1988, docteur de l'Université Paris IV Sorbonne en 1992. Professeur titulaire depuis 2002, enseigne la philosophie morale et politique ainsi que l'histoire de la philosophie moderne et contemporaine à l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou. Actuellement Responsable du Laboratoire de philosophie de l'Ecole doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Directeur de Publication de la revue "le Cahier Philosophique d'Afrique" fondée en 2002 et Coordonnateur National du Manifeste pour la Liberté. Il a publié à ce jour une dizaine d'ouvrages dont les plus récents sont : Philosophie de l'action collective en 2013, Théorie de la création. Philosophie et créativité en 2016 et Crédation et changement en 2017, parus chez l'Harmattan.



Solutions

De Mahamadé Savadogo

La ville a-t-elle une ambition propre ?

De prime abord, aucune ville n'est identique à une autre. Les villes se distinguent entre elles par la taille de leur population, la configuration de leur site et l'orientation de leurs activités... Par exemple, il est connu qu'Abidjan est plus peuplée que Ouagadougou, qu'elle est bordée par un océan et par conséquent elle dispose d'un port. Cette diversité observable entre les villes implique-t-elle cependant une concurrence ? Quel pourrait être l'enjeu de cette concurrence ? N'est-il pas envisageable de l'atteindre sans encourager une compétition entre les villes ?

A première vue, il semble difficile de ne pas admettre qu'il existe une concurrence entre les villes. À l'intérieur d'un même pays, les villes ne se ressemblent pas, elles n'ont pas la même importance et elles n'attirent pas les citoyens au même degré. Cette différence d'attractivité se retrouve dans les rapports entre les villes à l'échelle internationale, sous régionale, continentale et mondiale. En fonction du nombre de leurs habitants et de la diversité des activités qu'elles suscitent, les villes apparaissent plus animées les unes que les autres. Cette animation se traduit par une production et une circulation de biens de toutes sortes qui contribuent à éléver le niveau de vie dans une ville.

Ainsi, le niveau de vie dans une ville moyenne n'est pas le même que dans une grande ville et il est variable d'une capitale à une autre. Une course pour l'élévation du niveau de vie de ses habitants semble s'installer entre les villes et les opposer entre elles. Chacune d'elles s'efforce d'attirer des investissements, de créer de nouvelles infrastructures et, au bout du compte, d'accroître la production et la distribution des richesses entre ses habitants. L'accroissement des richesses, précisément l'accumulation et la distribution des biens marchands et industriels et la conquête de l'aisance matérielle qui en découle semble être le principal enjeu de la concurrence entre les villes.

L'aisance matérielle se traduit par la multiplication des plaisirs, des jouissances et réjouissances, proposés aux habitants des grandes villes. Plus une ville est grande, moins on est supposé s'ennuyer en elle. Les citadins sont exposés à des tentations qui les encouragent à dépenser leurs ressources et à chercher à les renouveler. Ce processus n'a pas de terme, il détermine le dynamisme de la ville, qui, en retour l'entretient. Il en résulte une animation dans la ville qui tend à s'accroître indéfiniment.

La concurrence entre les villes se nourrit de cette dynamique. Elle constitue un phénomène observable qui se manifeste à travers la fébrilité des populations urbaines, la fréquence de la circulation sur les voies routières, la densité des véhicules sans oublier la poussée des immeubles et l'apparition de nouvelles infrastructures... Chaque ville semble vouloir surpasser sa voisine, sa rivale, proche ou lointaine, dans l'attrait qu'elle exerce sur la société dans laquelle elle s'est construite et, par-delà elle, sur l'humanité entière. Cet attrait résume-t-il vraiment à lui seul l'ambition d'une ville ? Que gagne une ville en attirant plus d'animation qu'une autre ?

La quête d'une réponse à ces questions oblige à entrevoir une nuance entre la poursuite de l'enrichissement et la multiplication des possibilités de jouissance d'un côté et la qualité de la vie, la joie de vivre ou le bonheur de l'autre. Il est clairement difficile de soutenir que les villes où il fait bon vivre sont celles qui sont les plus peuplées, ou celles qui comptent le plus de véhicules, de routes, d'immeubles, d'usines, de bou-

tiques, de cinémas, de bars ou de restaurants... Il est vain de vouloir énumérer le nombre de biens ou d'infrastructures dont la possession suffit à procurer la joie de vivre dans une ville. Il en est ainsi parce que la joie de vivre ou le bonheur ne dépend pas directement du niveau d'aisance matérielle que propose une localité.

Il convient, ici, d'introduire une distinction entre le niveau de vie et la qualité de vie pour comprendre que les villes ne sont pas condamnées à viser les mêmes ambitions. Le niveau de vie renvoie à un phénomène mesurable, quantifiable et comparable alors que la qualité de la vie, quant à elle, désigne un facteur moins quantifiable mais indicateur de l'état d'esprit des individus, révélateur de leur subjectivité. La quête de la qualité de la vie conduit à prêter attention au vécu des individus alors que celle du niveau de vie entraîne à développer les conditions extérieures de l'action humaine. L'augmentation du niveau de vie implique l'accumulation des richesses alors que celle de la qualité de la vie demande la transformation des relations humaines.

L'ambition de l'amélioration de la qualité de la vie impose à une ville de se préoccuper de ses ressources propres, en commençant par la disponibilité de ses hommes, en d'autres termes, de ne pas se soucier de suivre une autre ville, mais de voir ce que ses habitants attendent d'elle en priorité. La qualité de la vie est liée davantage aux relations que les hommes entretiennent entre eux dans un espace qu'aux infrastructures qui y poussent.

Il est bien connu, par exemple, que le développement de la criminalité dans les grandes villes et l'approfondissement des inégalités entre les quartiers en leur sein compromettent la qualité de la vie.

Ces deux phénomènes, entre lesquels il existe un rapport, remettent en cause la confiance que les citadins sont susceptibles d'avoir entre eux. Ils se rejoignent pour empêcher la politesse, la courtoisie et la bonne volonté, sans parler de la solidarité, dont doit pouvoir bénéficier l'autre, l'inconnu qui se révèle dans une rencontre. Ne pas se sentir en sécurité, soupçonner dans l'autre, le voisin ou l'interlocuteur, un agresseur potentiel sont des dispositions qui ternissent les relations humaines, qui repoussent l'accès à la joie de vivre en compagnie de ses semblables.

Or, tel est le résultat auquel conduit une accumulation de la richesse qui n'est pas guidée par un souci d'équité, ou simplement de partage ou de charité. Il est concevable et même fréquent de retrouver, dans les grandes villes, l'amoncellement de la richesse et la multiplication des possibilités de jouissance qui en résulte réservés à un petit nombre de citadins alors que la majorité d'entre eux vivent éloignés des facilités que l'urbanisation est censée offrir.

Quand la course à l'enrichissement n'est pas accompagnée par une redistribution équitable entre les quartiers dans une même ville ou entre les sous-quartiers à l'intérieur d'un même arrondissement, elle provoque des frustrations qui aboutissent à encourager la violence dans les rapports entre les hommes.

La qualité des relations humaines ne se repose pas directement sur le degré d'enrichissement atteint dans une localité et son amélioration demande un infléchissement de l'ambition d'une ville dans un sens autre que la compétition avec d'autres villes. Une ville doit se préoccuper du bien-être de sa population et non chercher à rattraper une autre ville. Le bien-être se présente comme un objectif qui dépend davantage de la qualité de la vie que du niveau de vie. Il a déjà été suggéré que la qualité de la vie doit beaucoup aux relations humaines.

Il faut, à présent, ajouter que l'orientation des rapports entre les hommes et leur environnement y contribue également. La poursuite de l'accumulation de la richesse est susceptible de nuire non seulement aux relations humaines, mais aussi aux rapports entre les hommes et l'environnement. La destruction de l'environnement expose l'humanité au risque de l'apparition de défis importants tels que les nouvelles maladies ainsi que le montre l'exemple de la pandémie de Covid-19.

La conquête de la qualité de la vie implique l'accès à la santé, au logement, à l'éducation et à la culture, un ensemble de besoins fondamentaux dont la satisfaction devrait être la principale ambition d'une ville. La satisfaction de ces besoins demande, certes, des infrastructures mais elle

n'implique nullement une course illimitée à l'enrichissement. En définitive, il faut se convaincre que la ville devrait chercher à se distinguer des autres formes de regroupements humains par le désir

d'incarner une meilleure manière de vivre humainement et non par l'exacerbation de la compétition entre les individus.

“L'augmentation du niveau de vie implique l'accumulation des richesses alors que celle de la qualité de la vie demande la transformation des relations humaines.”

La poursuite de la sociabilité et de la solidarité, voire celle de la justice, est à considérer comme un chemin conduisant à cette meilleure manière de vivre humainement que la ville devrait s'assigner comme objectif. En se fixant une telle ambition, la vie urbaine se libère de la pression de la concurrence entre les villes pour retrouver la vocation originale de toute vie collective qui est d'encourager les individus à trouver un sens à leur vie. En somme, il convient de ne pas l'oublier, aussi gigantesque soit-elle, toute ville reste une manière pour des hommes de se rassembler par l'intermédiaire d'une quête, ou, pour le dire en d'autres mots plus actuels, de vivre ensemble. ■

"Aucun pays ne peut lutter contre le changement climatique seul ni prévenir les pandémies. Les progrès nécessitent maintenant de s'entendre non seulement en tant que villes ou nations, mais aussi en tant que communauté mondiale."

Mark ZUCKERBERG

Discours du PDG de Facebook prononcé à Harvard, le 25 mai 2017



Solutions

De Damien Carême

L'accueil inconditionnel des personnes en villes

À l'heure où l'échec des politiques migratoires européennes et nationales entraîne une montée du populisme tout en restreignant les droits humains fondamentaux, pour agir, un Maire doit pouvoir s'appuyer sur une administration prête à accueillir et accompagner toutes les personnes en situation de vulnérabilité, sans conditions, dans la diversité de leurs besoins et de leurs situations.



L'AUTEUR DAMIEN CARÈME



est né le 16 novembre 1960 à Jœuf (Meurthe-et-Moselle). C'est un homme politique français, membre du Parti socialiste (PS) puis d'Europe Écologie-Les Verts (depuis 2015), il est Maire de Grande-Synthe (Nord) de 2001 à 2019 puis député européen depuis mai 2019. Il est Président de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, constituée à Lyon en septembre 2018, qui rassemble tous les élus promouvant l'hospitalité. Il est élu l'un des dix « meilleurs Maires du monde » en 2016, titre honorifique décerné par la City Mayors Fondation pour son action en faveur des migrants et l'ouverture d'un camp de réfugiés, contre vents et marées.

LA NÉCESSITÉ DE BIEN ACCUEILLIR

En temps de crise, les problèmes se posent davantage pour les personnes non logées. Pour autant, peu de mesures sont envisagées pour leur permettre d'accéder à un logement, alors que nous allons encore connaître des grands mouvements migratoires dans les années à venir : migrants sanitaires et climatiques, réfugiés de guerre et politiques... L'idée n'étant pas de contraindre ces personnes à s'installer dans un endroit mais de faire preuve d'ouverture, d'empathie, de sens collectif et d'économie de partage. Les villes doivent mettre en place des actions pérennes en la matière, issues de mesures européennes (aides financières en faveur des pays d'accueil ; mesures de contrainte ; répartition de l'accueil au sein des pays ; encadrement des règles d'accueil ; pénalités financières...) et de règles au niveau national (respect des engagements ; pourcentage de logements réservés aux personnes migrantes...) pour éviter de mettre en place des solutions temporaires telles que les créations de camps ou de gymnase, plus coûteuses.

La question de l'asile fait débat au sein de l'Union européenne, qui prévoit de réformer le dispositif existant. Le dispositif d'asile européen cristallise toutes les tensions au sein des Vingt-Sept, en particulier depuis la crise migratoire de 2015. 13% seulement des réfugiés dans le monde sont accueillis en Europe. En 2013, le Parlement européen a validé le règlement de Dublin (Dublin III), signé en 2013 entre les pays membres de l'Union européenne, ainsi que la

Suisse, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein, qui délègue la responsabilité de l'examen de la demande d'asile d'un réfugié au premier pays qui l'a accueilli. Ainsi les réfugiés ne peuvent pas aller où ils veulent, les demandes d'asile sont nombreuses et ne peuvent pas être prise en compte avant un délai de deux ans, les places sont insuffisantes dans les camps et il n'y a pas de mesures provisoires effectives pour y pallier. Depuis 2018, la Commission européenne et les députés européens travaillent sur une nouvelle feuille de route immigration. Mais

c'est aussi et surtout à chaque État de tenir ses engagements. En 2019, il faut savoir que la France a accueilli 200 migrants provenant de Libye au lieu des 1300 personnes prévues. Sans des mesures étatiques fortes,

les camps ne peuvent se désengorger et les migrants tentent de survivre dans des situations déplorables.

Ainsi, quand les États ne prennent pas de décision, c'est aux Maires qu'advient la responsabilité de prendre des mesures pour ne pas laisser les personnes dormir dehors. Contre l'avis du Ministre de l'Intérieur, un Maire peut prendre des décisions et des initiatives à condition de respecter les codes. Pour faire face à une crise migratoire et une situation de mal logement en France en 2015, Damien Carême, ancien Maire de Grande-Synthe, ville de taille moyenne située sur la route de Calais, a osé défier l'État en ouvrant le premier camp humanitaire en France pour accueillir des réfugiés syriens et kurdes, sans un sou du gouvernement au départ. Ce n'est qu'après la création du camp que l'État a pris en charge les coûts de fonctionnement.

Plus de 2 500 réfugiés étaient de passage dans la ville espérant rejoindre l'Angleterre.

POUR FAIRE FACE AUX BLOCAGES...

La ville ne pouvant pas compter sur les seules associations locales d'aide à l'accueil des nouveaux arrivants, décide de construire un camp en partenariat avec Médecin Sans Frontière¹ en mars 2016 dans le respect du Code de la santé publique qui dispose de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour éviter les épidémies et du Code de l'action sociale et des familles qui impose de mettre des points d'accès à l'eau, des sanitaires et des lieux de tri des ordures ménagères à disposition des populations. La création de ce camp a coûté 4 millions d'euros (1 million financé par la ville de Grande-Synthe, 500 000€ de subvention de la Communauté Urbaine de Dunkerque et le reste étant financé par MSF). « Être Maire, c'est aussi savoir faire des investissements là où il faut. L'image de la ville a positivement changé sans besoin de financer des campagnes de marketing territorial qui aurait coûté plus cher » explique Damien Carême. Le camp a brûlé en avril 2017 suite à des discordances entre les communautés l'habitant. Depuis, des réfugiés errent dans la ville.

Malgré des tentatives de freins, les États qui ne prennent pas de mesures d'accueil, laissent les réseaux de passeurs s'enrichir. Selon Damien Carême, des blocages peuvent provenir aussi de l'opinion public : « Grâce à ceux que certains pourraient appeler une prise de risque électoral ou encore un suicide politique, d'autres parlent plutôt de convictions, qui menées jusqu'au bout peuvent permettre de faire accepter l'arrivée de migrants sur son territoire. Beaucoup de personnes sont dans le fantasme tant qu'elles n'ont

¹ <https://www.msf.fr/>



pas vécu les arrivées massives de populations ». Pour faire accepter l'accueil inconditionnel, une ville doit travailler avec sa population, comme à Grande-Synthe : discussion sur la création d'une maison des migrants, envoi de courriers à la population sur la transparence de la création du camp....

Alors que certaines villes ne souhaitent pas créer de lieu d'accueil car elles prétendent que si l'on crée des lieux organisés, ces derniers donneraient envie aux réfugiés de venir s'y installer, d'autres villes telles que Bayonne ou Besançon, ont conscience de l'urgence humanitaire et ainsi ont ouvert des lieux d'accueil sans l'accord des préfets. D'autres Maires ont accepté de créer des camps mais n'ont pas eu le courage de faire face au mécontentement de la population. Damien Carême nous dit : « Une fois qu'on a montré que c'était possible, on a cassé toutes les peurs qu'il pouvait y avoir ».

Le Maire, l'équipe municipale et l'administration locale doivent œuvrer ensemble à l'accueil des réfugiés. Les services doivent s'engager sur l'accueil de manière autonome après un long travail de remise en cause du modèle de développement, d'émancipation et de respect du personnel. Ils doivent pouvoir relayer la vision politique du territoire en matière d'accueil par l'accompagnement des personnes, le dialogue entre individus et l'intégration des données pour les diffuser. A Grande-Synthe, tous les services étaient concernés par cette question de l'intégration et il n'y a pas eu de réactions d'opposition de la population du fait d'un travail d'acceptation en amont du projet de construction du camp.

L'accueil inconditionnel des personnes en ville n'est possible qu'à partir d'un triptyque États, Villes et acteurs locaux (une population non hostile et un mouvement associatif engagé depuis de nombreuses années) auquel s'ajoute une bonne santé financière de la commune ou un soutien financier des institutions. ■



L'AUTEURE **BIANCA ARAVECCHIA**

est diplômée en philosophie et impliquée dans des projets culturels dans l'administration publique depuis les années 1990. Depuis 2015, elle est responsable du Bureau des réseaux et de la coopération culturelle de la Mairie de Milan, dont le siège est situé au sein du Mudec-Musée des cultures.



Solutions

De Bianca Aravecchia

Milano Città Mondo, un projet qui cultive une culture de la différence

Milano Città Mondo est un projet de la Municipalité de Milan, du Musée des Cultures (MUDEC) et du Bureau des Réseaux et de la Coopération Culturelle avec les associations représentatives des communautés internationales à Milan. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les cultures qui habitent les villes à travers l'engagement des citoyens qui les perpétrent. Il s'agit aussi de raconter la pluralité et la richesse de leurs mondes d'origine ainsi que les influences et hybridations impulsées par un nouveau développement de la ville. De plus, à travers des recherches de terrain, le projet permet aux archives du musée de s'enrichir des témoignages et de l'histoire des nombreuses communautés internationales qui composent la ville.

Milano Città Mondo est un projet de la Municipalité de Milan, du Musée des Cultures (MUDEC) et du Bureau des Réseaux et de la Coopération Culturelle avec les associations représentatives des communautés internationales à Milan. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les cultures qui habitent les villes à travers l'engagement des citoyens qui les perpétrent. Il s'agit aussi de raconter la pluralité et la richesse de leurs mondes d'origine ainsi que les influences et hybridations impulsées par un nouveau développement de la ville. De plus, à travers des recherches de terrain, le projet permet aux archives du musée de s'enrichir des témoignages et de l'histoire des nombreuses communautés internationales qui composent la ville.

Milano Città Mondo est une vitrine importante pour le Musée des Cultures, mais aussi pour d'autres lieux prestigieux. Il permet le récit direct des citoyens actifs et des associations représentant les communautés étrangères à Milan. Le projet a pour but de permettre à ceux qui sont issus de l'immigration d'être fiers de leurs cultures, en favorisant leur appartenance à la ville et cela par la proximité avec l'administration publique. D'autre part, Milano Città Mondo vise à intégrer tous les citoyens dans ces récits pour accroître la connaissance, le respect et la cohésion sociale.

L'histoire de Milano Città Mondo a commencé en 2011, lorsque le Bureau des Réseaux et de la Coopération Culturelle a été créé au sein du Département de la culture de la Mairie de Milan. Ce bureau est chargé des relations avec les communautés internationales de la région. L'idée initiale était de promouvoir l'implication et l'engagement des citoyens d'origine étrangère, en particulier dans le cadre de la préparation de l'Exposition Universelle de 2015. L'instance appelée « Forum de la Ville mondiale » a été créée suite à un appel public de l'adjoint au Maire de Milan pour la Culture, Stefano Boeri, lors d'une conférence sur le thème « Milan appelle le monde », devant plus de six cents citoyens représentant les différentes communautés.

Ce dernier, avec une direction initiale au sein de l'Administration municipale, a articulé ses activités pendant quelques années au travers de groupes de travail thématiques, interethniques et intergénérationnels : Femmes et cultures, Droits civiques, Alimentation et agriculture urbaine, Culture et Musée des Cultures, Communication et événements, etc. Le Forum est un espace dédié au dialogue interculturel et à la promotion de projets conçus et racontés par des citoyens d'origines culturelles diverses et variées.

Ce réseau s'est battu pour se donner une structure juridique et ainsi pour devenir un interlocuteur représentatif des citoyens auprès des entités et des institutions. Ainsi est née, en 2013, l'Association Città Mondo,

qui a été rejointe par 130 associations. Cette dernière est restée active jusqu'en 2018, puis elle a eu tendance à reproduire les mécanismes de représentation ethnique et n'a pas réussi à solliciter les compétences et à trouver les ressources nécessaires pour pouvoir agir de manière autonome.

Città Mondo a cependant acquis une importance grandissante dans le tissu milanais. La Direction de la Culture de la Municipalité de Milan avec la participation active du nouveau et actuel conseiller pour la culture, Filippo Del Corno, a jugé opportun de lui allouer un espace au sein du musée des cultures à la fois pour les activités internes (l'organisation et le bureau) et un espace public. Plus tard intitulé « Espace des cultures Khaled al-Asaad » dans lequel sont organisées des initiatives et des projets pour la mise en valeur et la rencontre des cultures.

Le MUDEC a été inauguré en 2015. Dès la première année, il s'est engagé à donner une visibilité au travail de Città Mondo. Bien que les rencontres, présentations et ateliers fussent très importants pour les associations et pour la vie culturelle du musée, ils restaient temporaires. Il a donc été décidé de créer une véritable marque « Milano Città Mondo », basée sur un travail d'écoute et d'enquête pour connaître les « nouveaux citoyens ». Une recherche de terrain a été menée par des jeunes anthropologues. Le programme s'est ainsi structuré autour d'un projet public de quatre à six mois qui s'est focalisé sur une des communautés résidant à Milan. Le musée a ainsi acquis une collection d'objets exposés et un calendrier de rencontres, de représentations et de relations à travers la poésie, la littérature, la musique, le théâtre, la cuisine et la calligraphie. Le projet

s'adapte à chaque fois aux récits de chaque culture, en respectant les histoires personnelles et collectives.

Le Forum est un espace dédié au dialogue interculturel et à la promotion de projets conçus et racontés par des citoyens d'origines culturelles diverses et variées.

« Milano Città Mondo », qui a démarré en 2015 avec l'Érythrée et l'Éthiopie, offrant ainsi un focus sur le passé colonial italien, s'est ensuite poursuivi avec un semestre important sur la Chine et les chinois à Milan, la communauté la plus ancienne, puis avec d'autres communautés : l'Egypte en 2017-2018, le Pérou en 2018-2019 les femmes du monde à Milan en 2020. Ce grand travail hautement participatif « MCM#05 - La ville des femmes » a été inauguré en février après avoir subi des retards et des reports du fait de la Covid-19. Actuellement, il est programmé à la fois en ligne et en présentiel, au sujet duquel un volume collectif sera présenté dans le mois de novembre. Avec son récit des initiatives menées, il servira de support pour la didactique dans les écoles milanaises. À travers la plateforme Bookcity Scuole, les écoles de tous niveaux choisiront un ou plusieurs thèmes envisagés dans le volume, poursuivant le travail de Milano Città Mondo en accueillant les protagonistes à l'école.

Pour 2021, une édition qui représentera également une réflexion sur ce qui a été fait jusqu'à présent est en préparation. En continuant à

écouter, mais aussi en favorisant un retour direct pour comprendre, avec les communautés impliquées, dans quelles mesures ce projet a été positif, à quel point il a été compris, à quel point il a su engager les citoyens et quels sont les chemins à emprunter dans l'avenir. Cette réflexion sera ouverte au dialogue avec d'autres villes, italiennes, européennes et méditerranéennes, pour échanger sur les bonnes pratiques de citoyenneté active, notamment dans la relation des musées avec les citoyens et sur le défi culturel, social et économique des villes contemporaines, afin de passer de la différence des cultures à une culture de la différence. ■



L'AUTEURE ANNIE BRAS-DENIS

est architecte de formation. Son parcours professionnel la conduit à devenir une spécialiste du logement social et de la maîtrise d'ouvrage. Elle est devenue maire de Plouaret en 2014 après un mandat de conseillère déléguée auprès du maire Christian Le Fustec. Elle est vice-présidente en charge de l'environnement à Lannion-Trégor Communauté depuis juillet 2020. Administratrice de l'association BRUDED, spécialisée dans l'échange de bonnes pratiques entre élus sur toutes les questions de développement durable, elle est devenue coprésidente depuis l'Assemblée Générale d'octobre 2020.



Solutions

De Annie Bras-Denis

BRUDED : Une ressource fabuleuse pour les élus qui veulent éviter la solitude et conduire des projets innovants, durables et participatifs

Le réseau BRUDED¹ compte aujourd’hui plus de 170 communes adhérentes réparties sur les cinq départements de la Bretagne historique et quatre intercommunalités. Il s’agit essentiellement de communes rurales ou périurbaines de taille variable (la plus petite est composée de 200 habitants et la plus grande de 9 500 habitants). Il est animé par un conseil d’administration de 25 membres partageant des valeurs et une charte éthique, avec une coprésidence tournante. Il ne s’agit pas d’un réseau partisan. La parité, la sincérité, la convivialité font partie des valeurs attendues. Une équipe permanente de sept chargés de mission fonctionne en autonomie au plus près des territoires. Chacun d’eux porte aussi des dossiers thématiques pour assurer la bonne administration de l’association. Ils ne sont pas des spécialistes de tous les sujets traités, mais ils savent mobiliser des compétences, et ils nourrissent des partenariats locaux et institutionnels utiles, afin d’accompagner au mieux les adhérents et les réflexions prospectives sur tous les thèmes ayant trait au développement durable. Aujourd’hui ce sont 15 ans de travail qui sont consolidés dans des fiches projets et des dossiers de capitalisation, ce qui en fait un centre de ressources régional unique, reconnu et envié à travers toute la France.

¹BRUDED est un réseau de partage d’expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable

Pour les adhérents, outre les conseils personnalisés, l'appropriation des sujets s'effectue notamment à travers des journées d'échanges sur le terrain. Une commune accueille et l'on décorentique les expériences présentées lors de visites très concrètes ou l'on se dit tout, de façon sincère, entre pairs. Il s'agit de partager ce qui a marché sans occulter les difficultés rencontrées et même les échecs. C'est suffisamment rare pour être souligné. En effet, trop souvent, lorsque l'on assiste à un colloque ou une assemblée, les projets mis en avant sont présentés uniquement sous leur meilleur jour. Là ça n'est pas le cas, c'est donc très formateur en gagnant du temps. Par exemple, nous avons pu avancer rapidement sur un atlas communal de la biodiversité en prenant exemple sur la commune de Saint-Lunaire et bénéficier de l'exemple de Guiscriff pour l'aménagement d'une médiathèque et d'un tiers-lieu dans un immeuble existant.

Lors de ces rencontres, nous ne sommes pas entre proches voisins : le risque d'avouer un point faible n'est donc pas gênant, d'autant

que la bienveillance et le respect sont toujours de mise. Le réseau fait tache d'huile sur le terrain, auprès de communes voisines qui partagent les valeurs qui font l'ADN de l'association.



La gestion d'une commune, aussi petite soit-elle, nécessite une palette de compétences extraordinairement diversifiées.

On voit ainsi des communes proches nourrir des coopérations renforcées en réussissant parfois à entraîner les intercommunalités dans leur sillage, car elles aussi, désormais,

peuvent adhérer à Bruded et bénéficier de sa vitalité durable et de l'agilité propre aux petites structures.

Pour nourrir la réflexion à l'échelon local la commune de Plouaret² est de longue date adhérente au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 22) d'une part, et au réseau BRUDED d'autre part. Elle est labellisée Commune du Patrimoine Rural de Bretagne, et se sent bien dans son agglomération. La gestion d'une commune, aussi petite soit-elle, nécessite une palette de compétences extraordinairement diversifiées. Pour avancer dans un contexte financier contraint, il faut prendre appui sur les adjoints et conseillers délégués investis de responsabilités, élargir le cercle aux habitants

et aux associations volontaires, mobiliser les salariés de la commune autour des projets en faisant qu'ils soient réellement partie prenante. Tout cela permet de répartir le travail et de ne pas être seule face aux responsabilités. Mais cela ne suffit toujours pas..., il faut aussi faire preuve d'humilité : demander conseil et entrer dans des cercles d'échanges, aller voir ailleurs... C'est là qu'un réseau de proximité comme BRUDED prend une dimension fabuleuse de ressourcement et de réflexion pour nourrir les projets en cours et en inspirer de nouveaux.

Grâce à nos partenaires nous apportant des conseils avisés, par des visites et des échanges d'expérience, nous avons acquis une culture du développement durable appliquée à tous les projets communaux depuis plus de dix ans. Les services de l'agglomération de Lannion-Trégor Communauté (LTC)³ sont à nos côtés pour faciliter le montage technique des dossiers et la recherche de financements. Au titre des projets en cours, il y a lieu de souligner qu'en 2017 la commune a été lauréate de l'appel à projets régional « Dynamisme des Bourgs »⁴. Comme plus du tiers des communes lauréates, elle est adhérente à BRUDED. ■



² Plouaret commune rurale, porte sud du Trégor sur l'axe Paris/Brest dispose d'une gare TGV/TER, s'étend sur 3000 hectares, compte 30 sièges d'exploitation 2200 habitants 30 commerces et artisans jouant un rôle de pôle de services pour une zone de chalandise de 10000 habitants (collège, gendarmerie, EHPAD, crèche, centre de loisirs, point info/jeunesse...).

³ LTC Lannion Trégor Communauté : intercommunalité ayant statut d'agglomération regroupant 57 communes 119 000 habitants dont une ville centre de 20000 habitants avec une forte intégration de compétences.

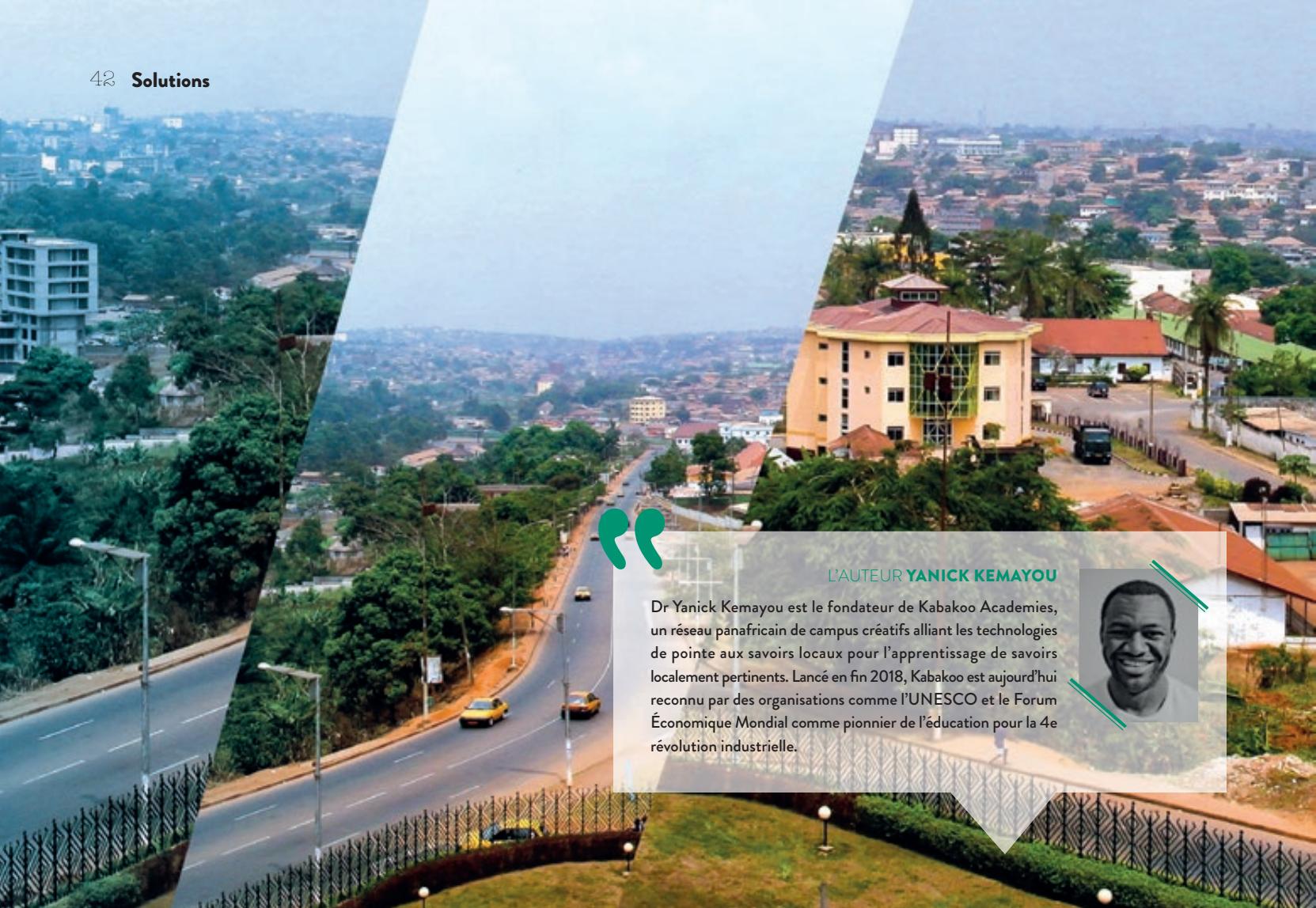
⁴ «Dynamisme des Bourgs» : appel à projets porté par la région Bretagne, l'État, L'EPF Foncier de Bretagne, la Banque des Territoires ayant permis de soutenir des démarches globales de centralité.



Le conseil d'administration du réseau Bruded



Visite de Bruded à Plouaret en juillet 2020



L'AUTEUR YANICK KEMAYOU

Dr Yanick Kemayou est le fondateur de Kabakoo Academies, un réseau panafricain de campus créatifs alliant les technologies de pointe aux savoirs locaux pour l'apprentissage de savoirs localement pertinents. Lancé en fin 2018, Kabakoo est aujourd'hui reconnu par des organisations comme l'UNESCO et le Forum Économique Mondial comme pionnier de l'éducation pour la 4e révolution industrielle.



Solutions

De Yanick Kemayou

Réinventer la cité par l'apprentissage et la transmission de savoirs localement pertinents

L'invention de la ville, lieu d'échange, de créativité et d'innovation par excellence, peut être considérée comme une des réalisations majeures de notre espèce. Tant la planète est marquée par les dynamiques urbaines que certains voient en la ville, même plus qu'en la sédentarisation de l'Homo Sapiens ou le capital, l'élément caractéristique d'une nouvelle ère.

UNE IMMIGRATION URBAINE EXPONENTIELLE

Il était une fois l'holocène ; exit l'anthropo-capitalocène. Bienvenue dans l'urbanocène, le règne de la ville-reine. L'urbanisation galopante de la planète illustre ce triomphe de la ville. Cela est particulièrement visible sur le continent Africain qui compte chaque année 24 millions de néo-citadins, affluent vers des villes qui comptent parmi les plus polluées de la planète. Il est évident que le futur de notre espèce est menacé par les modes de vies liés à l'urbanisation comme aujourd'hui vécue. Le fragile équilibre des espèces, nécessaire à la vie sous la forme que nous connaissons, est menacé par une urbanisation autant énergivore que prédatrice. Rassurons-nous, nous avons beau faire disparaître des espèces toutes entières ou faire fondre des banquises et glaciers, mais nous ne détruirons probablement pas la planète. Du mal que nous lui infligeons, elle s'en remettra d'ici quelques millions d'années. La question est de savoir si nous nous en remettrons.

Les 24 millions d'Africains quittant chaque année les villages pour les villes le font dans la noble quête d'une vie décente. Il s'agit donc moins (d'essayer) de stopper l'urbanisation que de trouver des alternatives résilientes et durables aux modes de vie basés sur l'exploitation intensive de ressources fossiles en système fermé. Cela permettrait de transformer les mouvements d'urbanisations des villes africaines de cette « ruée incohérente des masses rurales vers les cités » que prédisait Frantz Fanon en une aventure d'émancipation humaine ; de réconcilier Tanga Sud et Tanga Nord, Fort-Nègre et sa soi-disant brousse ; en somme de dépasser la ville cruelle pour faire advenir la ville humaine. Tel est le défi de l'Afrique et ses peuples appelés à faire et inspirer une autre urbanisation.

Le récit technologique de la ville actuelle est confronté à la problématique de la singularité en temps fini. La croissance superexponentielle, qui sous-tend la confiance en un progrès illimité, finit par mener à cette situation singulière où il y a un besoin infini en ressource à une date finie¹. Évident qu'il soit compliqué de faire tenir de l'infini dans du fini. La croyance en cette croissance apparemment infinie est attisée par l'absence relative de rétro-inhibition. En d'autres termes, il y a une carence de forces rivales pouvant influer sur l'idéal de croissance sans fin dominant actuellement notre modèle technologique. Plusieurs facteurs portent à croire qu'il serait possible de trouver ces forces dans des cités Africaines réinventées.

DES CITÉS AFRICAINES RÉINVENTÉES

L'équilibre entre la rétro-activation et la rétro-inhibition, nécessaire pour tout progrès soutenable, est au centre de nombreuses Weltschauungen Africaines comme la philosophie Vaudoue ou la cosmologie Dogon ; tout comme la haute technologie qui se retrouve aussi dans ces systèmes de pensée. Par exemple, depuis que le mathématicien Norbert Wiener, pionnier de la cybernétique, énonça la possibilité technologique de la téléportation², plusieurs chercheurs ont pu téléporter des atomes, même si cela reste à l'échelle d'états quantiques. Le même débat sur la téléportation existe dans certaines contrées Africaines depuis fort longtemps... En outre, la géomancie Ouest-Africaine est, depuis des travaux comme ceux de Ron Eglash, reconnue

être à l'origine du code binaire, qui est lui-même la base de l'informatique³. Dans nos ordinateurs et autres matériels de haute technologie, il n'y a donc pas juste du cobalt congolais mais aussi du savoir Bamanan.

L'Afrique a donc une partition à orchestrer dans la recherche globale de solutions technologiquement innovantes pour mieux vivre ensemble. Mais les trop nombreux points de tension sur le continent ou les marques d'une urbanisation au rabais que sont les Agbogbloshie et autres Kibera nous montrent que la cité Africaine a besoin de soins critiques. C'est-à-dire des soins urgents et fortement nécessaires pour éviter le pire, qui n'est heureusement jamais sûr. Mais

aussi des soins critiques en ce qu'ils remettent en question les idées reçues⁴. Il est vrai que la cité n'est autre chose que son peuple. Mais qu'est le peuple sans ses savoir-être et savoir-faire ? La rupture de l'accumulation et la transmission des savoirs qu'a connue et connaît l'Afrique est donc une dimension cruciale pour penser et faire les villes Africaines.

Les applications et autres produits de la EdTech sont certainement nécessaires pour mieux comprendre les processus mais s'approcher de la complexité reste le défi à relever. Un des possibles prometteurs pour saisir la complexité de la réconciliation du village et de la ville est donc de redéfinir les processus d'accumulation et de transmission des savoirs. Telle est la démarche du réseau Kabakoo et de ses lieux de savoir qui mettent l'étonnement comme moment premier de la connaissance au centre de l'apprentissage. Les Maisons de l'Étonnement sont des espaces d'apprentissage construits écologiquement avec des techniques et matériaux locaux et positionnés aux conflents de systèmes de savoirs endogènes, technologies de pointe, soutenabilité et innovations pédagogiques. Cette approche permet d'avoir des résultats probants en peu de temps comme le montrent l'évaluation du centre pilote à Bamako. En moins de 10 mois d'apprentissage, les apprenants ont développé la première plateforme citoyenne de mesure de la qualité de l'air en Afrique d'Ouest et conçu puis construit des solutions pour le recyclage de déchets.

L'intégration des savoirs locaux aux technologies de pointe permet ainsi de réaliser ici et maintenant des utopies pour un apprentissage au service du mieux-vivre-ensemble. ■


L'Afrique a donc une partition à orchestrer dans la recherche globale de solutions technologiquement innovantes pour mieux vivre ensemble.



¹ Geoffrey West, *Scale: The universal laws of growth, innovation, sustainability, and the pace of life in organisms, cities, economies, and companies*, Penguin Press, London, UK, 2017

² Norbert Wiener, *Cybernetics and society: The human use of human beings*, Da Capo Press, Boston, USA, 1954 (traduit en français sous le titre *Cybernétique et société: l'usage humain des êtres humains*).

³ Ron Eglash, *African fractals: Modern computing and indigenous design*, Rutgers University Press, New Brunswick, USA, 1999.

⁴ Pour une discussion de l'urbanisation selon le prisme de l'éthique du soin, voir le catalogue de l'exposition *Critical Care – Architektur für einen Planeten in der Krise* du Architekturzentrum de Vienne en 2019. On y trouve, par exemple, la description d'une école en Jordanie construite selon une technique ancienne venant du Mali.



Solutions

De Simina Lazar

Ne cherchez pas à inventer la roue. Votre solution existe très probablement déjà !

Vous trouverez ici quatre conseils pour les Maires et les autorités locales africaines qui souhaitent commencer à travailler avec les start-ups présentes sur leur territoire. On le sait désormais tous. Le numérique est incontournable pour le développement durable des villes : à l'intérieur de la mairie pour la coordination des équipes locales, pour maintenir le lien avec les citoyens ou bien pour continuer à travailler avec ses partenaires plus éloignés par temps de crise sanitaire. Le numérique est aussi un instrument très puissant pour développer ou améliorer les services et la gouvernance d'une ville, qu'il s'agit de son système de collecte de taxes, de son plan de mobilité ou bien de la gestion des données de la population.



L'AUTEURE SIMINA LAZAR

est coordonnatrice depuis 2019 du réseau de villes ASToN et enseigne la coopération internationale et le développement urbain, au sein de l'École d'Urbanisme de Paris. Elle travaille depuis une dizaine d'années avec les autorités locales d'Europe et d'Afrique pour co-concevoir des politiques publiques durables et trouver des solutions inclusives aux problèmes complexes des villes. Dans son temps libre elle aime explorer à vélo sa ville d'adoption, Paris. ASToN est un réseau de 11 villes africaines.



Il y a beaucoup de villes africaines qui ont déjà des stratégies « smart » ou des partenariats avec les compagnies du numérique et les start-ups. Si ce n'est pas votre cas, voici quelques conseils. Ils sont tirés de l'expérience qu'on a acquis jusqu'au maintenant avec les 11 villes africaines membres d'ASToN¹, le réseau de villes africaines pour la transition numérique durable et inclusive, qui depuis 2019 utilisent des outils numériques pour relever des défis locaux et mondiaux. Grâce à l'échange et à l'apprentissage entre pairs, à l'engagement des acteurs locaux et à l'adoption d'une approche axée sur les résultats, le réseau permet de rendre les villes plus durables et plus inclusives en tant que lieux de vie et de travail.

LA CRÉATION DE GROUPES D'ACTION, POUR TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

C'est la conclusion à laquelle sont arrivés plusieurs des villes ASToN, telles que Nouakchott, Matola ou bien Bamako. Une des premières activités au début du réseau a été pour les villes de créer des groupes d'action locale qui regroupent tous les parties prenantes du projet sur leur territoire. Cela leur a permis de formaliser des liens avec le secteur privé mais aussi de faire connaissance de plus près avec les activités que ces acteurs développent déjà. C'est ainsi que l'équipe locale de Bamako a pris connaissance par exemple des fonctions d'une application qui permet aux autorités locales de communiquer en temps réel avec les citoyens et vice-versa. Dans le cas de Nouakchott qui se penche notamment sur les questions d'adressage dans le cadre de notre réseau, la région sait très bien que des solutions à leur problème ont été déjà développées par des start-ups et par

des compagnies privées qui vendent déjà leurs solutions aux institutions. La question qui se pose pour ces villes est donc comment travailler avec ces acteurs d'une manière durable et collaborative, sans entrer dans le dilemme du « buy or build » (acheter ou construire).

LA CRÉATION D'UN POINT DE CONTACT FORMEL POUR LES START-UPS AU SEIN DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Très souvent, les liens avec les entrepreneurs et les acteurs privés passent par des contacts personnels. Cela permet aux acteurs du numérique d'avoir accès à des informations (par exemple sur les besoins ou les priorités de votre institution) mais elles sont très souvent partielles et fluctuantes. En échangeant avec les acteurs du secteur numérique à Lagos lors de notre city visit, nous avons appris à quel point avoir un contact direct au sein de l'administration locale est crucial pour les start-ups. Cela permet d'avoir un accès égal à l'information et de pouvoir développer des solutions tech pour le gouvernement qui sont en ligne avec les enjeux locaux. Offrir ces informations ne vous engage à rien, mais cela permet d'avoir une solution plus solide à offrir à ceux qui veulent travailler pour le développement de votre ville.

N'OUBLIEZ PAS LA BUREAUCRATIE...

Les start-ups sont souvent des structures frugales, qui n'ont pas beaucoup de capital. Cela leur permet de s'adapter facilement, de changer d'approche ou de projet. Cette flexi-

bilité est essentielle pour leur fonctionnement et leur réussite. Dans le cas d'une des villes ASToN, une collaboration qui était censé durer six mois à pris deux ans et pour la start-up impliquée cela l'a amené au bord de la faillite, car leurs ressources étaient bloquées dans ce projet. Assurez-vous donc avant le début d'un tel projet, que les processus administratifs sont clairs et que les personnes dont le bon déroulement du projet dépend, sont au courant et prêts à intervenir. De l'autre côté, mettez en place une feuille de route avec vos partenaires privés, tout en incluant les temps d'attente et les imprévus.

... MAIS SURTOUT LES GENS !

Tout cela est par contre possible à une condition, qu'au sein de votre mairie il y a une équipe capable de suivre un projet numérique et des personnes qui comprennent quels sont les besoins en termes d'infrastructures et d'outils dans votre institution. Qu'est-ce que vous êtes capables

de faire vous-mêmes en termes de développement et de maintenance ? Le numérique est un domaine de compétence du secteur privé par excellence. Investissez donc dans les compétences de votre équipe technique pour qu'elle sache traiter d'égal à égal avec vos partenaires privés, qu'ils puissent ensemble coconstruire des solutions numériques adaptées et solides pour les besoins de votre ville. ■

Le numérique est un instrument très puissant pour développer ou améliorer les services et la gouvernance d'une ville.

¹aston-network.org/fr



Ce qu'il faut retenir de ce numéro

La cité bleue

Créatives, innovantes, pensées avec l'ensemble des acteurs du territoire - familles, entreprises, périphéries, pouvoirs politiques et religieux – les villes ont en main les solutions pour construire une réalité urbaine émancipatrice et dégagée des oppositions. Place aux solutions alternatives locales, à l'exploration de nouveaux services et pratiques adaptés aux évolutions de notre monde, à la compréhension de l'émotionnel.

DANS VOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Raisonnance

n° 17

LA VILLE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le monde de demain est déjà en germe et les villes, malmenées depuis le début de l'épisode Covid, auront un rôle majeur à y jouer si elles veulent développer leurs politiques publiques et adapter leur urbanisme autour de quelques principes :

- **La mobilisation de l'économie circulaire.** Différentes crises ont montré à la fois la nécessité d'économiser les ressources et l'énergie, de réduire la production de déchets et d'en augmenter le recyclage, de rapprocher les producteurs des consommateurs... L'économie circulaire a la plasticité et les ressources pour faire naître de nouvelles voies de développement. Et elle pourrait dès lors participer à la construction d'une société plus résiliente, plus équitable, donc plus désirable, proposant une forme d'antidote aux doutes, aux peurs et aux ressentiments.
- **Le réenchantement de la proximité :** en contrepoint, mais aussi en complément des réseaux et du numérique, qu'il s'agisse d'approvisionnement, de service ou de loisirs, les habitants ont besoin d'un cadre de vie qui leur offre une qualité des relations interpersonnelles, des espaces et des activités. Le souci de la proximité doit prévenir tout particulièrement le creusement des inégalités (face au coût du logement, des transports, de la vie quotidienne, face au numérique, etc.) et entretenir le lien si nécessaire au territoire et à la durée.
- **Le soutien à l'innovation...** Pour faire face aux difficultés inédites, les villes doivent pouvoir s'appuyer sur toutes les solutions naissantes qui permettent d'améliorer leur information mais aussi leur capacité d'action. Elles peuvent donc accompagner et mobiliser toutes les initiatives citoyennes ou entrepreneuriales utiles.





**“Je crois sincèrement
que les villes ont une âme,
elles se teintent de l'énergie
de ceux qui y vivent
et président à leur
destinée.”**

Patricia CORMWELL
Dossier benton

